NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMMUNE DE JUJURIEUX

CA 2022 / BP 2023

BUDGET PRINCIPAL

1. Eléments de contexte : au niveau national et local
2. Les orientations politiques
3. Exécution budgétaire CA 2022 et prévisions BP 2023
4. Epargne brute et épargne nette
5. Niveau d'endettement de la collectivité
6. Principaux ratios
7. Evolution des dotations
8. Taux d'imposition et comparaison de taux de fiscalité des communes
9. Crédits d'investissements (CA 2022/RAR 2022/BP 2023)
10. Etat des emprunts en 2023
11. Effectif de la collectivité au 31/12/2022

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

1. Exécution budgétaire CA 2022 et prévisions BP 2023
2. Crédits d'investissements (CA 2022/RAR 2022/BP 2023)
3. Etat des emprunts en 2023

ELEMENTS DE CONTEXTE

- **Au niveau national :**

La croissance nationale :

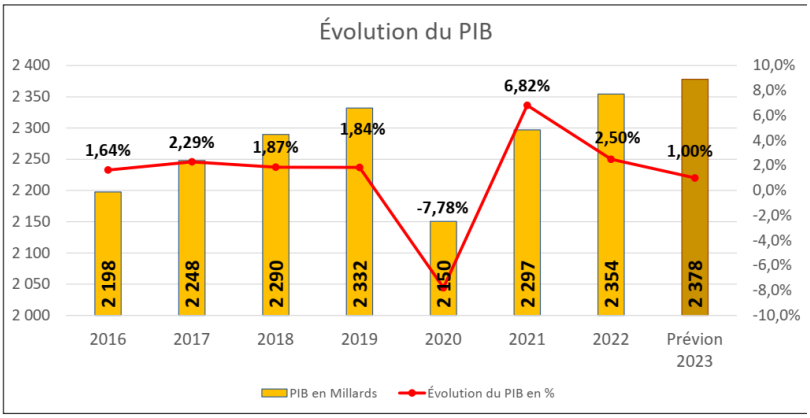

Pour rappel, sous l'effet du COVID, le PIB avait fortement chuté en 2020 et a connu ensuite une hausse historique en 2021. La croissance se limiterait entre 0,7 % à 1 % en 2023 traduisant le ralentissement de l'économie compte tenu du contexte géopolitique et du climat inflationniste actuel.

L'inflation se poursuivra en 2023 autour de 4,2 % (estimation de la Banque de France) avant de rediminuer à 2,5 % en 2024. Le retour de l'inflation pèse directement sur les budgets et plus particulièrement sur les postes des achats et charges externes. Une épargne de précaution pour faire face aux aléas et des investissements reportés sont envisagés par les collectivités.

Le déficit national :

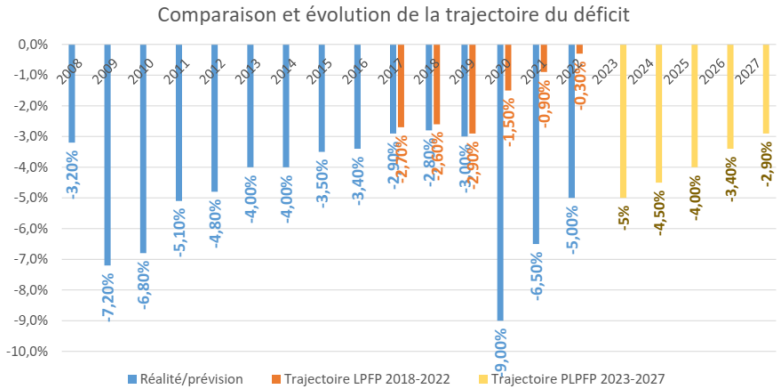

Pour 2023, le Gouvernement prévoit une augmentation de 2,9 % de la dépense publique.

La dette nationale :

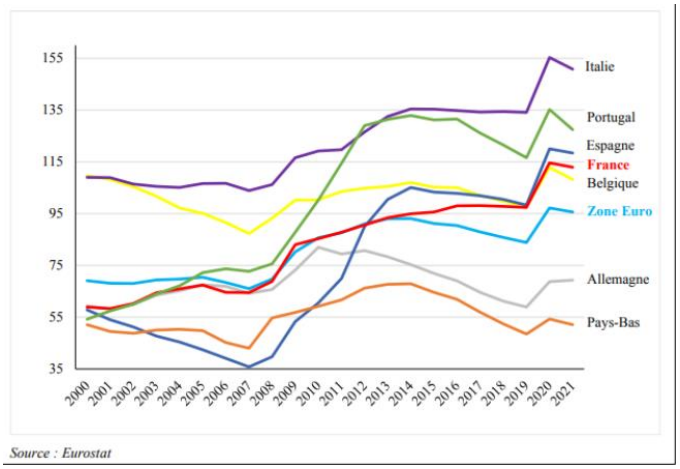

Trajectoire de la dette publique (en % du PIB)

La France fait partie des 7 pays de la zone euro ayant une dette supérieure à 100 points du PIB. La situation de la France s'est dégradée.

Le redressement des finances publiques s'annonce lent et très incertain en 2023. Dans le cadre du Projet de Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP) 2023-2027, les collectivités territoriales sont appelées à contribuer une nouvelle fois à la réduction du déficit public via une maitrise de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement. Une nouvelle contractualisation appelée « Pacte de Confiance » est envisagée.

Les taux d'intérêt à la hausse :

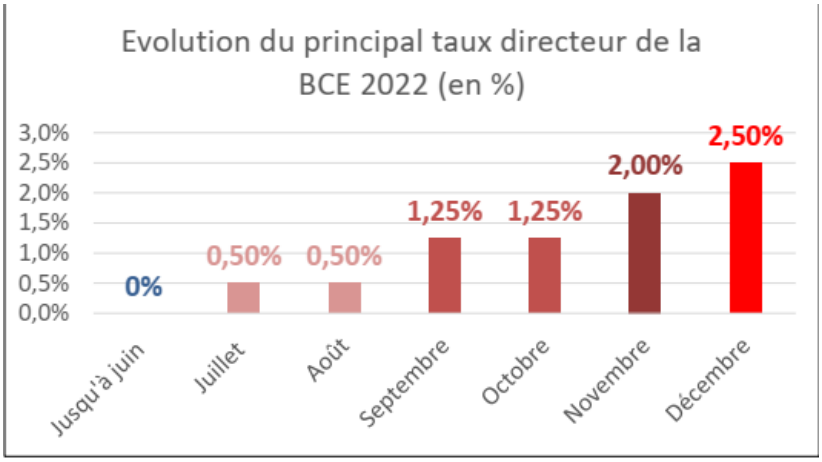

Le principal taux directeur de la BCE est passé de 0% (depuis 2016) à 2,5 % en 6 mois ce qui est inédit. L'augmentation des taux d'intérêt aura un impact certain sur les financements des collectivités.

Le Filet de Sécurité mis en place par le Gouvernement pour les exercices 2022 et 2023 :

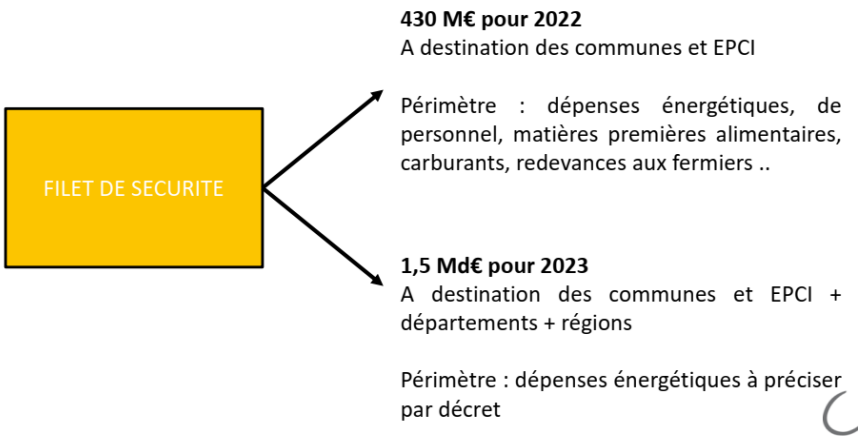

Un certain nombre de critères doivent être respectés afin de bénéficier de ce dispositif. Par conséquent, toutes les collectivités ne sont pas éligibles.

Les dispositifs de limitation du prix de l'approvisionnement électrique :

- Deux dispositifs concernent les collectivités :

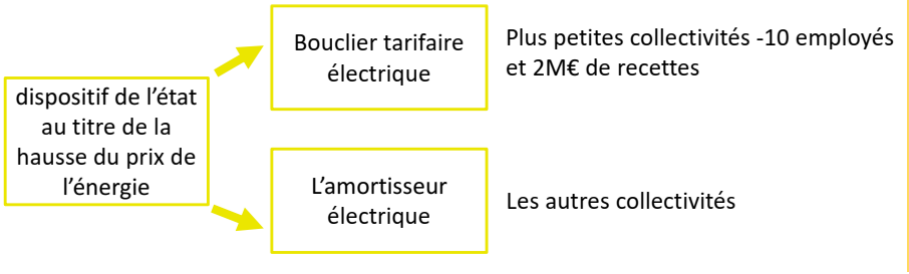

Les dispositions fiscales :

Depuis 2018, les valeurs locatives foncières sont majorées annuellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). Pour 2023, la revalorisation atteindra 7,1 %, niveau qui est proche de ceux appliqués en 1985/1986. Cette revalorisation aura un impact direct sur l'évolution des recettes budgétaires des collectivités locales mais elle ne s'appliquera pas à toutes les bases, seules sont concernées les locaux d'habitation et industriels.

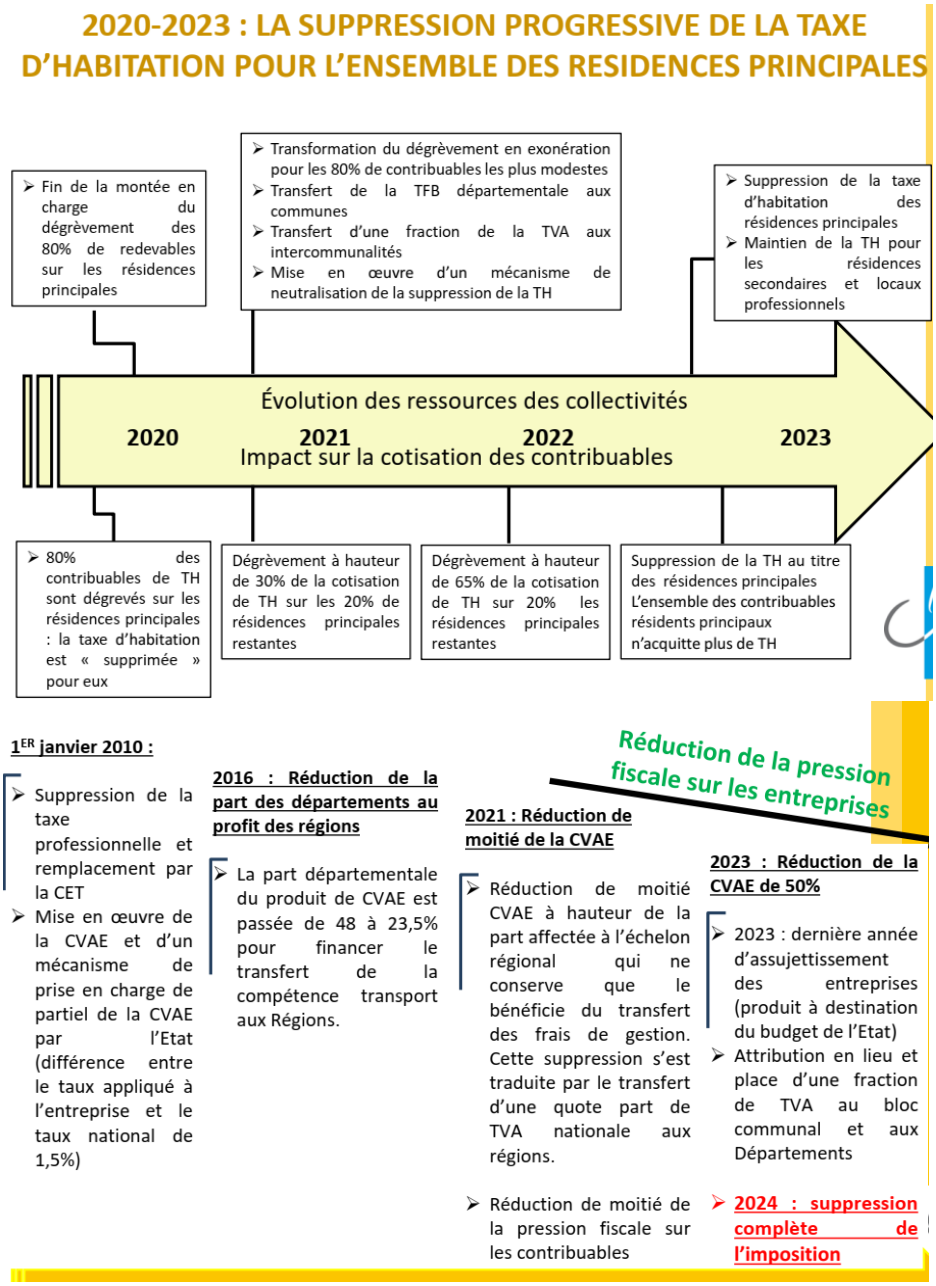

Le taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires pourra être modifié dès 2023 en respectant la nouvelle règle de lien des taux.

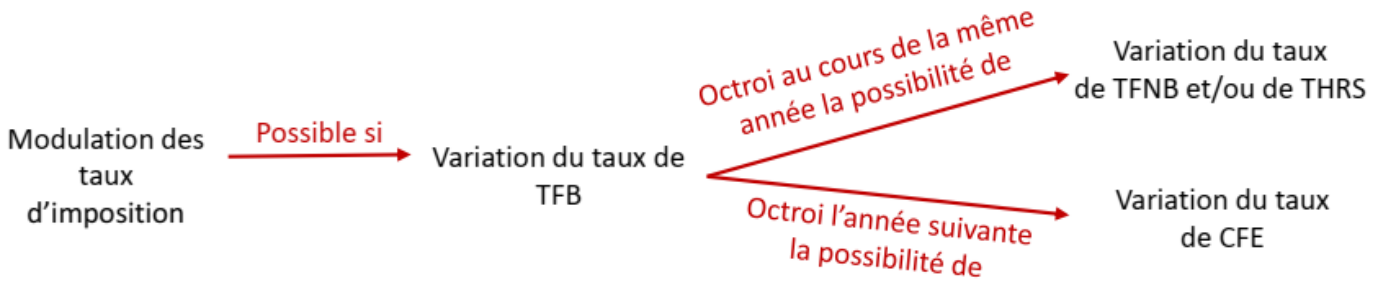

Les concours financiers de l'ETAT :

DETR + 4 M € avec prise en compte de la dimension écologique des projets dans la fixation du taux de subvention
DSIL + 37 M€ avec prise en compte de la dimension écologique des projets dans la fixation du taux de subvention

---

Les dotations de l'Etat :

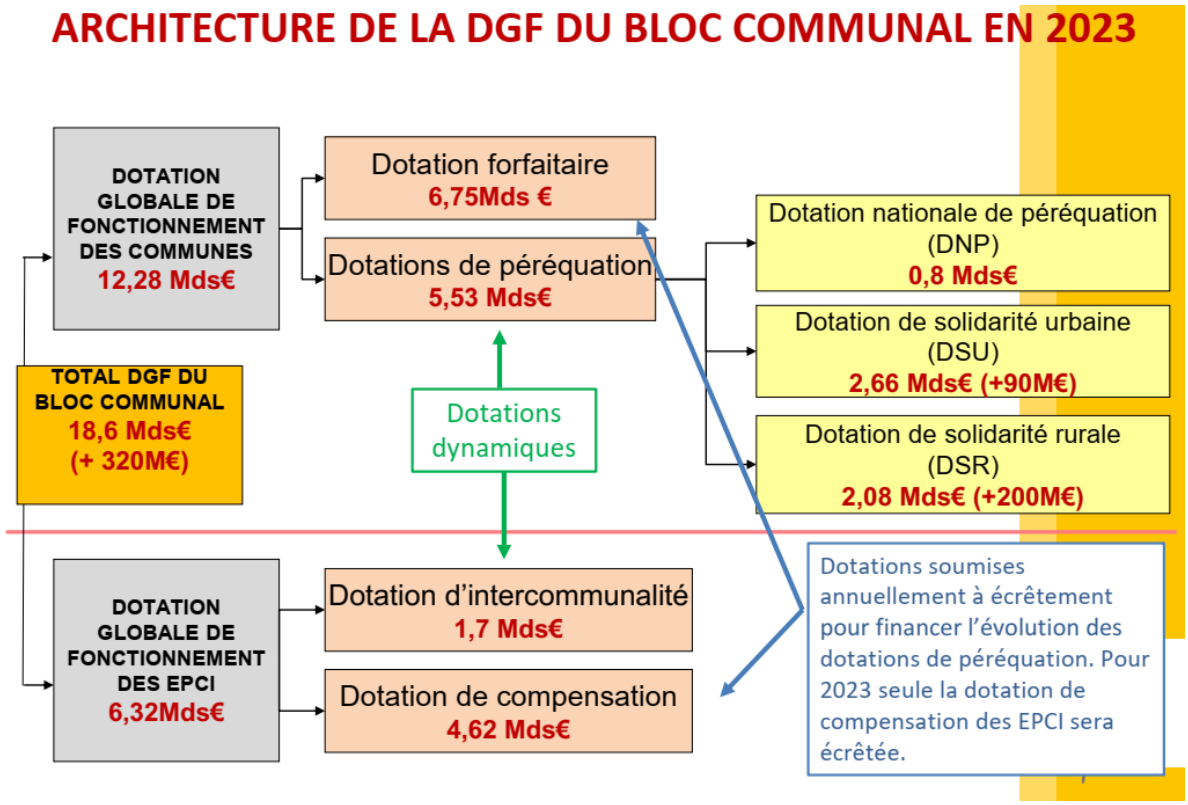

La Loi de finances pour 2023 prévoit une hausse de la péréquation verticale (DSR, DSU) de +290M€ (90M€ sur la DSU et 200M€ sur la DSR). Les dotations de péréquation représentent désormais près de 45 % de la DGF communale.

Les indicateurs de richesse (potentiel fiscal et financier) et de pression fiscale (effort fiscal) sont utilisés dans toutes les composantes de la DGF Communale ainsi que dans la répartition des fonds de péréquation.

- **<u>Au niveau local</u>**

  - ✓ La Commune de Jujurieux fait partie de la Communauté de Communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon – CCRAPC - créée en 2012 et composée de 14 communes (environ 14 500 habitants).

  - ✓ Les élus n'ont pas souhaité transférer à la Communauté de Communes la compétence « eau et assainissement » en 2020 (report jusqu'en 2026 possible) ni la compétence en matière de plan local d'urbanisme.

  - ✓ Suite à l'installation du Conseil Municipal 2020-2026, la commune compte 19 élus dont 5 adjoints et 1 conseiller municipal délégué.

  - ✓ Le recensement de la population réalisé en 2018 a montré que le nombre d'habitants sur la commune était en baisse. Cependant, de nombreuses constructions voient le jour et le nombre de permis de construire et de déclarations préalables de travaux augmentent. La Commune de JUJURIEUX compte 2 173 habitants au 01/01/2023. Le prochain recensement devrait se dérouler en 2024 (initialement prévu en 2023 car tous les 5 ans).

  - ✓ En 2014, la municipalité a décidé de signer un bail emphytéotique avec la SEMCODA, d'une durée de 52 ans, afin de pouvoir réaliser les travaux relatifs à l'extension de la maison de retraite et de mise en accessibilité. La perte du loyer annuel (- 160 000 €) a une incidence sur les recettes de fonctionnement de ces dernières années. Toutefois, le montant reçu de la SEMCODA a permis de rembourser par anticipation 2 emprunts.

  - ✓ Le bâtiment de l'Hôtel de Ville a un avis défavorable de la commission sécurité et accessibilité. Des gros travaux de mises en normes « secours incendie et accessibilité » devront être réalisés dans les années à venir. Ce bâtiment est situé dans la zone des ABF.

  - ✓ Afin de pouvoir dynamiser le centre bourg, des travaux d'aménagement pour l'ouverture d'un commerce et d'un tiers lieu ont été engagés en 2020. La commune est propriétaire du rez-de-chaussée de ce bâtiment qui a été transformé en commerce et qui le loue depuis 2021 à M. CHIBANI en partenariat avec l'enseigne PROXI. Ce commerce propose des produits d'épicerie et également des produits locaux. Une placette de rencontre a également été aménagée devant ce commerce afin de favoriser les échanges et créer un espace convivial en centre bourg.

  - ✓ La Communauté de Communes met à la disposition des communes du personnel de l'Atelier Chantier Insertion. Les coûts d'interventions sont déduits de l'attribution de compensation. Les élus souhaitent faire intervenir ce personnel 2 ou 3 fois par an pour réaliser des travaux de rénovation dans les bâtiments communaux (ex : rénovation d'appartement au foyer logement, réfection de peinture de volets, nettoyage des rues, peintures dans les bâtiments communaux…).

  - ✓ Compte tenu des réformes fiscales et de l'inflation prévue encore pour 2023, la préparation du budget s'inscrit dans un contexte incertain qui conduit les élus et les services à une grande vigilance dans sa préparation et dans son exécution. Le budget 2023 sera marqué par :

    - Au niveau des dépenses :
      - L'augmentation des frais de fonctionnement à cause de l'inflation et des hausses énergétiques (coût important du gaz)
      - Nombre de bâtiment du patrimoine historique important et vétusté pour une collectivité de petite taille.
      - Une dette importante sur le long terme (= 1 seul emprunt non renégociable souscrit pour la création de l'école publique et l'Espace Culturel), malgré le remboursement anticipé de 2 emprunts.

    - Au niveau des recettes :
      - Un manque de dynamisme démographique (cf recensement 2018 : nombre d'habitants en baisse) = les dotations de l'Etat pourront diminuées dans les années à venir.
      - La suppression de la taxe habitation depuis 2020 a un impact sur les communes qui n'ont plus de levier fiscal leur permettant de financer les projets.
      - Des recettes de l'Etat incertaines (« l'après Covid », le maintien ou non de la compensation de la taxe d'habitation et des dotations de l'Etat, les ajustements ou écrêtements, le système de péréquation des dotations)
      - Des recettes peu dynamiques (ex : perte de loyers, peu de location de l'Espace Culturel, prix des repas de cantine).
      - Des réflexions sont à l'étude pour la vente de bâtiments.

La capacité d'autofinancement (environ 200 000 € par an) sera nulle à cause de la hausse du prix du gaz annoncée pour 2023 et 2024. Le budget 2023 et ceux à venir utiliseront les excédents de fonctionnement des années antérieures pour maintenir l'ouverture des services publics. Durant cette période, les travaux seront réalisés à minima dans l'attente d'une situation financière meilleure. Des décisions devront être prises en 2023 sur les priorités et orientations données par les élus jusqu'à la fin du mandat.

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Afin de faire face à l'inflation (entre + 4 à + 6%) et à l'accroissement conséquente des coûts du gaz annoncés pour cette année (+ 160 000 €), des augmentations de tarifs seront étudiées par les commissions communales en 2023 (locations de salles, prix de la cantine, forfait communal, impôts locaux). La fermeture de certains bâtiments communaux durant la période hivernale est également envisagée. Les bases fiscales de références fixées par l'Etat devraient augmenter d'environ 7 % en 2023.

- ✓ La Loi de Finances a annoncé une augmentation des dotations versées par l'Etat pour l'année 2023 mais les montants ne sont pas connus au moment de la préparation budgétaire. Par conséquent, il est proposé de les augmenter légèrement mais en restant « prudent » car ces dotations varient en grande partie (env 45 %) en fonction du système de péréquation.

- ✓ Afin de préserver l'environnement et l'Espace Naturel Sensible du site des Brotteaux, les élus souhaitent poursuivre l'acquisition de terrains sur ce territoire. Un groupe de travail avec la Préfecture est en cours afin d'étudier le relogement et l'accompagnement de ces habitants.

- ✓ Le schéma directeur d'assainissement collectif a été validé lors du Conseil Municipal du 12 décembre 2022 (montant prévisionnel total des travaux : 4 624 000 € HT soit 5 548 800 TTC). Le schéma directeur d'eau potable est en cours de finalisation (montant prévisionnel total des travaux : 5 296 000 € HT soit 6 355 200 € TTC). Une étude a été lancée début 2023 par la CCRAPC en vue du transfert de compétences eau potable/assainissement collectif prévue en 2026. Il est à souligner que les actions prévues dans ces schémas directeurs auront un impact sur le budget principal car des travaux devront également être réalisés sur les réseaux de sécurité incendie, d'eaux pluviales et de voiries. Une enquête publique sera lancée en 2023 concernant la modification du zonage d'assainissement en parallèle avec la modification du PLU.

- ✓ L'année 2023 sera marquée par le lancement des travaux et études « Rue Bir Hakeim/RD12 Courbatière » sur les réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales) et la voirie. Afin de pouvoir réaliser cet investissement conséquent (env 2 365 000 € TTC), les élus proposent de solliciter des emprunts (budget principal et budget annexe) auprès des banques malgré des taux d'intérêt en forte hausse. Des subventions seront sollicitées pour le financement de ce projet.

- ✓ La recherche de nouvelles économies est nécessaire pour permettre d'équilibrer la section de fonctionnement dans les années à venir :
  - en matière d'énergie sur les bâtiments publics (audit énergétique des bâtiments notamment concernant le Château de Valence et l'Espace Culturel, réflexion sur le système de chauffage du groupe scolaire, remplacement des menuiseries extérieures, isolation des combles, changement de chaudières,…),
  - réflexion sur des achats de fournitures, de repas…,
  - mutualisation avec d'autres communes,
  - recherche de subventions ou de partenariats,
  - vente de bâtiments.

- ✓ Compte tenu du contexte financier compliqué, dû en grande partie à l'augmentation des coûts de l'énergie et aux contraintes réglementaires, le budget principal prévisionnel ne dégage plus d'autofinancement. Par conséquent et afin de permettre la continuité des services publics, les élus souhaitent conserver une partie de l'excédent de fonctionnement des années antérieures et voter le budget en suréquilibre pour la section de fonctionnement (épargne de précaution). Les investissements prévus initialement seront revus à la baisse jusqu'à la fin du mandat. Il convient de souligner que l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2022 est important (+ 450 000 €) mais restera exceptionnel car il s'agit des coupes de bois réalisées dans le massif Charmontay (200 000 €) prévues depuis de nombreuses années.

BUDGET PRINCIPAL

EXECUTION BUDGETAIRE CA 2022 ET PREVISION BP 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
REALISATION EXERCICE	FONCTIONNEMENT	1 792 200,32	1 340 731,22	+ 451 469,10
	INVESTISSEMENT	985 911,39	362 933,15	+ 622 978,24
REPORTS EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT	684 272,32	-	+ 684 272,32
	INVESTISSEMENT	-	221 263,01	- 221 263,01
	FONCTIONNEMENT	2 476 472,64	1 340 731,22	+ 1 135 741,42
	INVESTISSEMENT	985 911,39	584 196,16	+ 401 715,23
	TOTAL	3 462 384,03	1 924 927,38	+ 1 537 456,65
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	INVESTISSEMENT	197 555,00	433 625,76	- 236 070,76
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	2 476 472,64	1 340 731,22	+ 1 135 741,42
	INVESTISSEMENT + RAR	1 183 466,39	1 017 821,92	+ 165 644,47
	TOTAL CUMULE	**3 659 939,03**	**2 358 553,14**	**+ 1 301 385,89**

AFFECTATION RESULTAT PROPOSE

Au compte 1068 pour couvrir besoin investissement = 0 € *(résultat cumulé inv. si négatif)*
Au compte 1068 pour investissement = 450 000,00 € *(part dédiée à l'investissement sur décision des élus)*

Au compte R 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté = 401 715,23 € *(solde exercice inv + solde report inv.)*

Au compte R 002 – solde d'exécution de la section fonctionnement reporté = 685 741,42 € (= 1 135 741,42 – 450 000)
(résultat cumulé fonct - résultat cumulé inv. si négatif - affectation en inv. décidé par les élus)

BUDGET PRIMITIF 2023

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
EXERCICE	FONCTIONNEMENT	1 711 648,00	1 797 389,42	- 85 741,42
	INVESTISSEMENT	1 446 200,00	1 611 844,47	- 165 644,47
REPORTS EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT	685 741,42	-	+ 685 741,42
	INVESTISSEMENT	401 715,23	-	+ 401 715,23
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	197 555,00	433 625,76	- 236 070,76
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	2 397 389,42	1 797 389,42	**+ 600 000,00**
	INVESTISSEMENT	2 045 470,23	2 045 470,23	-
	TOTAL CUMULE	**4 442 859,65**	**3 842 859,65**	**+ 600 000,00**

Travaux restant à financer avant la fin du mandat 2026 :

- Travaux de voiries et de réseaux à Cucuen (en lien avec les schémas directeurs AEP/ASSAINISSEMENT)
- Installation de poteaux ou de bâches incendies (en lien avec le schéma de défense incendie)
- Remplacement de fenêtres à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée et 1er étage)
- Aménagement des locaux de la cantine et du service technique (en lien avec le document unique)
- Travaux d'accessibilité (en lien avec l'ADAP)
- Exhumations de concessions funéraires (gestion du cimetière communal)
- Travaux de peinture dans les classes du groupe scolaire
- Travaux sur le système de chauffage défaillant au groupe scolaire

La section de fonctionnement sera votée en suréquilibre (+ 600 000 €) afin de couvrir les besoins de fonctionnement des années à venir (épargne de précaution).

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET PRINCIPAL

	CA 2018 en K€	CA 2019 en K€	CA 2020 en K€	CA 2021 en K€	CA 2022 en K€	Evolution N-1 en %		BP 2023 en K€	*RAPPEL BP2022 en K€*
Vente et prestation service 70/75	258	291 *a	242*b	288*d	459	+ 59 %		391	*342*
Ressources fiscales 73	771	795	821	833	874	+ 5 %		899	*847*
Dotations et participations 74	379	374	374	380	403	+ 6 %		389	*367*
Autres recettes réelles 013/76/77	57	28	123*c	74	13	- 87 %		15	*33*
TOTAL	**1 465**	**1 488**	**1 560**	**1 575**	**1 749**	**+ 11 %**		**1 694**	***1 589***

**a = Une régularisation a été faite en 2019 car certains loyers n'avaient pas été imputés en 2018 (compte 752)*
**b =Sous l'effet du COVID-19 et du confinement, les recettes de la cantine avaient diminué en 2020 (compte 7067).*
**c = remboursement sinistres (local boules, fenêtres ACI cantine) (compte 7788) + cessions d'immobilisation (compte 775)*
**d = régularisation RODP Orange période de 2017 à 2020 (compte 70323) + remboursement maladie/Covid (compte 013)*

Commentaires relatifs au CA 2022 :

- Beaucoup de coupes de bois en 2022 dans le massif Charmontay (+ 200 000 €) (compte 7022)
- Renouvellement de 73 concessions depuis fin 2021 (compte 70311)
- Prise en considération des astreintes + augmentation du point d'indice en juillet 2022 dans le cadre du remboursement du personnel mis à disposition du budget annexe (compte 70841)
- Nouvelle convention CCRAPC en année civile au lieu année scolaire = remboursement frais personnel mis à disposition pour centre loisirs + locaux piscine (compte 70846 +70876)
- Le loyer de la CCRAPC a été réévalué (compte 752) en intégrant la nouvelle superficie utilisée par leur services (au 2e étage HDV).

- Les bases fiscales de référence ont augmenté + 3% en 2022 (compte 73111)

- Les dotations de l'Etat sont restées stables en 2022 (compte 7411/7412).
- Le versement de la compensation franco-genevoise de 2021 et de 2022 a été versée sur l'année 2022 par le Département de l'Ain (compte 7488)
- L'Etat a versé un acompte relatif au dispositif « filet sécurité » mis en place afin de compenser l'augmentation du point d'indice de rémunérations des fonctionnaires ainsi que l'inflation. Ce dispositif devrait être reconduit en 2023 mais par rapport à l'augmentation du coût énergétique.

- Remboursements de la CPAM/Gras Savoye reçues en 2022 (Covid et absences maladie) mais en baisse par rapport aux années antérieures (compte 013)

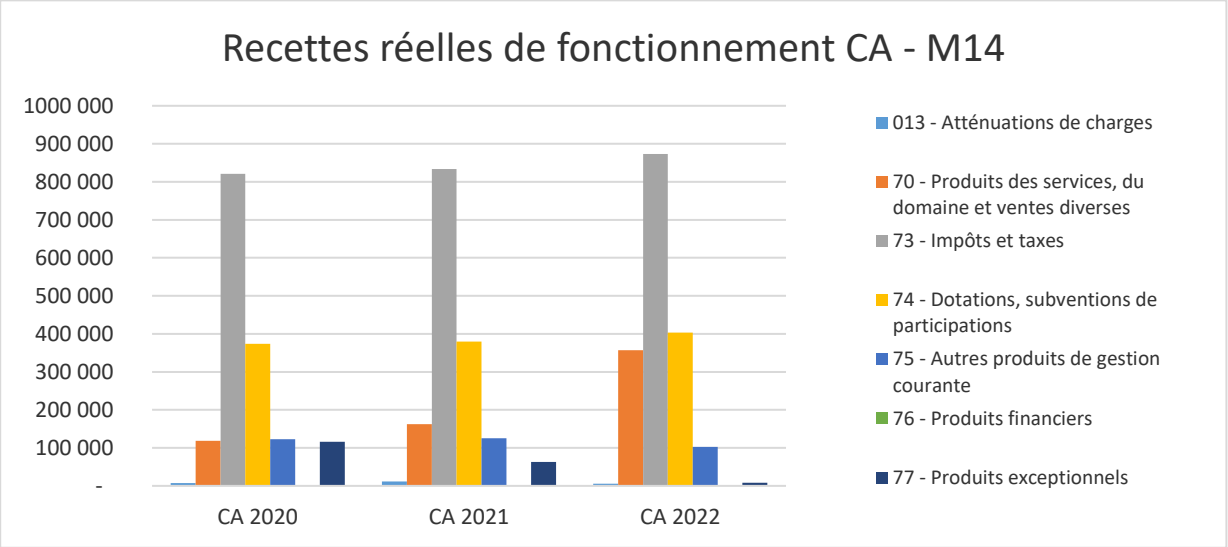

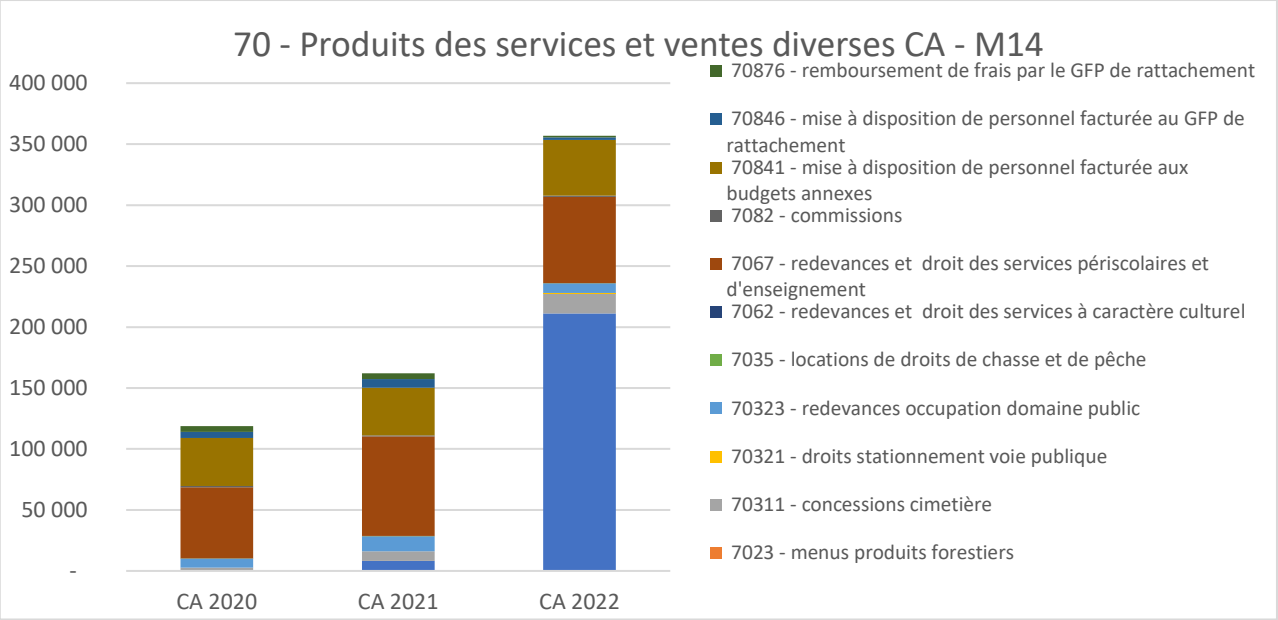

Propositions relatives au BP 2023 (en complément des orientations politiques données)

- Les coupes de bois dans le massif forestier se poursuivront en 2023 mais seront moins importantes qu'en 2022 (compte 702).

- Un travail sur le suivi et la gestion des concessions de cimetière a été initialisé en 2021/2022 mais devra se poursuivre en 2023 (compte 70311). Des reprises de concessions sont également prévues afin d'avoir des emplacements disponibles.

- Compte tenu de l'augmentation des coûts de fonctionnement (dépenses d'énergie/inflation) et du nombre d'encadrants nécessaires pour assurer le service de cantine, la commission scolaire devra réfléchir à la gestion des repas (liaison froide ou chaude) et devra fixer un nouveau tarif y compris pour les PAI pour la rentrée scolaire de septembre 2023 (compte 7067).

- Il est prévu le recrutement d'un renfort au niveau du service eau/assainissement mais qui impactera également le budget principal (en dépenses – compte 6413 mais en recettes également – compte 70841).

- Il conviendra de revoir la convention de mise à disposition des locaux pour le centre de loisirs afin d'intégrer les coûts de fonctionnement pour l'utilisation de la cantine le mercredi et durant les vacances scolaires (compte 70846).

- Les montants des dotations perçues (compte 7411/74121) et les bases fiscales de références (compte 731) n'ont pas encore été diffusés par les services de l'Etat. Cependant, il est prévu selon la loi de finances 2023 que les bases fiscales suivront l'inflation (+7 %) et que les dotations augmenteront sauf dans le cas d'une péréquation défavorable à la commune. Il est souligné la difficulté d'effectuer des prévisions budgétaires en matière de fiscalité compte tenu de la reforme liée à la taxe d'habitation et de la transmission tardive des éléments par les services de l'Etat. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires pourrait être augmentée en 2023.

- Le forfait communal devrait être revalorisé en 2023 (compte 74741) en prenant en considération : les nouveaux plannings mis en place depuis la rentrée scolaire 2021 (dus aux départs à la retraite de 2 ATSEM), la mise en place d'une coordinatrice afin de suivre les agents ATSEM/Agent restauration, les besoins de renforts au niveau de la surveillance cantine et l'inflation relatives aux dépenses de fonctionnement et surcoûts énergétiques. Il conviendra également d'étudier la participation des autres collectivités dans le cadre des dérogations scolaires.

- Plusieurs résidents ont quitté le foyer logement du Château de Valence, ce qui signifie une baisse des recettes (compte 752). Compte tenu des contraintes techniques (problème d'évacuation), certains appartements ne pourront plus être mis à la location. Les élus souhaiteraient aménager l'ancien appartement (appelé « conciergerie ») afin de pouvoir le louer.

- La commune souhaite vendre la licence IV (compte 7788). Il est rappelé que cette licence avait été achetée par la commune afin de pouvoir la conserver sur le territoire en attendant de pouvoir la revendre.

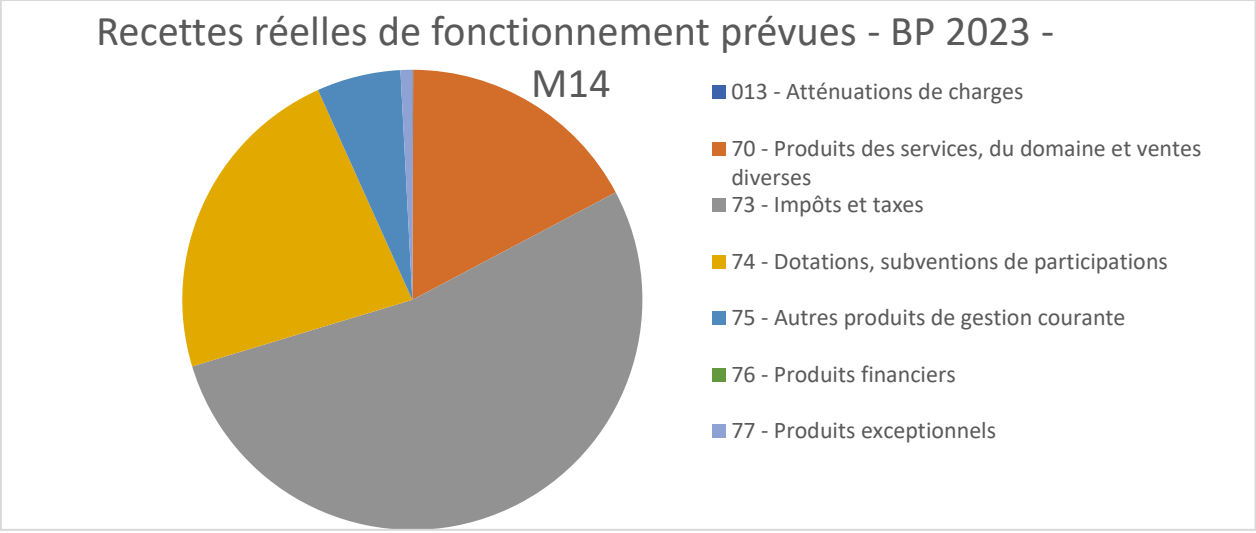

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET PRINCIPAL

	CA 2018 en K€	CA 2019 en K€	CA 2020 en K€	CA 2021 en K€	CA 2022 en K€	Evolution N-1 en %		BP 2023 en K€	*RAPPEL BP2022 en K€*
Charges à caractères général 011	424	444*a	378*b	456	475	+ 4 %		753	587
Charges de personnel 012	521	528	522	562*c	564	+ 0,4 %		659	691
Charges de gestion courante 65	182	150	179	174	173	- 0,6 %		188	181
Intérêts 66	96	94	92	90	88	- 2 %		116	113
Autres dépenses 014/67/68	1	6	4	44*d	5	/		5	14
TOTAL	**1 224**	**1 222**	**1 175**	**1 326**	**1 305**	**- 1,58 %**		**1 721**	**1 586**

Remarques :
** a = régularisation des avances versées concernant le litige du bois de Charmontay (compte 6227)*
**b = compte tenu du contexte sanitaire, l'année 2020 n'est pas considérée comme une année de référence.*
**c = nouvelle organisation ATSEM/Cantine, nominations grades supérieurs, mise en place RIFSEEP pour les contractuels et revalorisations, remboursement des frais de déplacements et de repas pour les agents*
**d = des écritures comptables (demandées par le Trésor Public) ont été effectuées sur le compte 673 correspondant à l'indemnisation par l'assurance du local des boules.*

Commentaires relatifs au CA 2022 :

- Compte tenu de l'inflation et des coûts énergétiques (électricité, fuel et essence) les charges à caractère général (011) ont augmenté en 2022. Le prix de l'eau et de l'assainissement a également augmenté en 2022.
- Pour rappel, il a été décidé en 2020/2021 de souscrire des contrats de prestations de services avec l'entreprise AGRI DEFIS pour effectuer les missions d'élagage et de déneigement (augmentation des charges au chapitre 61).
- Beaucoup de coupes d'arbres ont été réalisés en 2022 afin de pouvoir obtenir des recettes.
- 10 000 € ont été déboursés en frais d'avocats afin de défendre la Commune dans le cadre des contentieux en matière d'urbanisme et peu de dommages/intérêts ont été versés même si la commune a gagné les procès.
- Les primes d'assurances ont augmenté à cause du taux de sinistralité. Un nouveau marché sera lancé en 2023.

- L'augmentation du SMIC, le dégel du point d'indice en juillet 2022 (élus et fonctionnaires) et la prise en charge de la prime inflation versée à une partie des agents ont augmenté les charges du personnel (chap 012)

- Les intérêts de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier (en 2005 pour 40 ans) pèsent très lourdement sur la capacité d'autofinancement de la collectivité. Ses pénalités de sortie, hors capital restant dû, s'élevant à 1 545 000 € (au 29/07/2016), empêchent la collectivité de réemprunter pour le rembourser et ce malgré les taux en 2021/2022 plus favorables. Pour rappel, un emprunt de 130 000 € a été souscrit auprès de la Banque Postale en 2020 concernant l'aménagement du commerce en centre bourg et un nouvel emprunt de 200 000 € a été souscrit en décembre 2022 pour les travaux d'aménagement de la Place Jules Ferry.

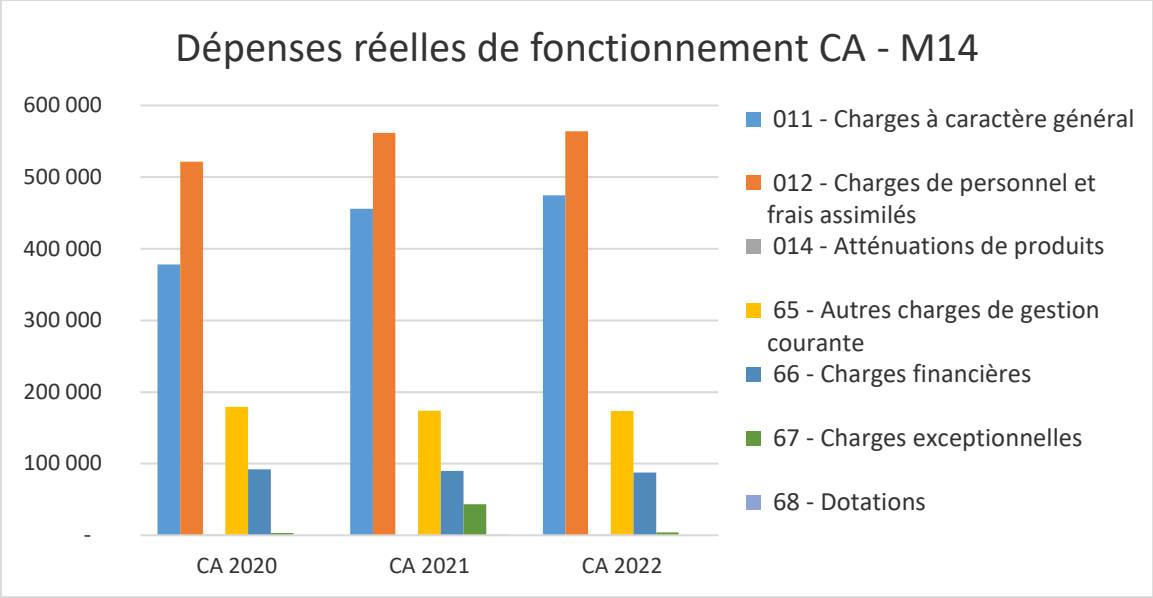

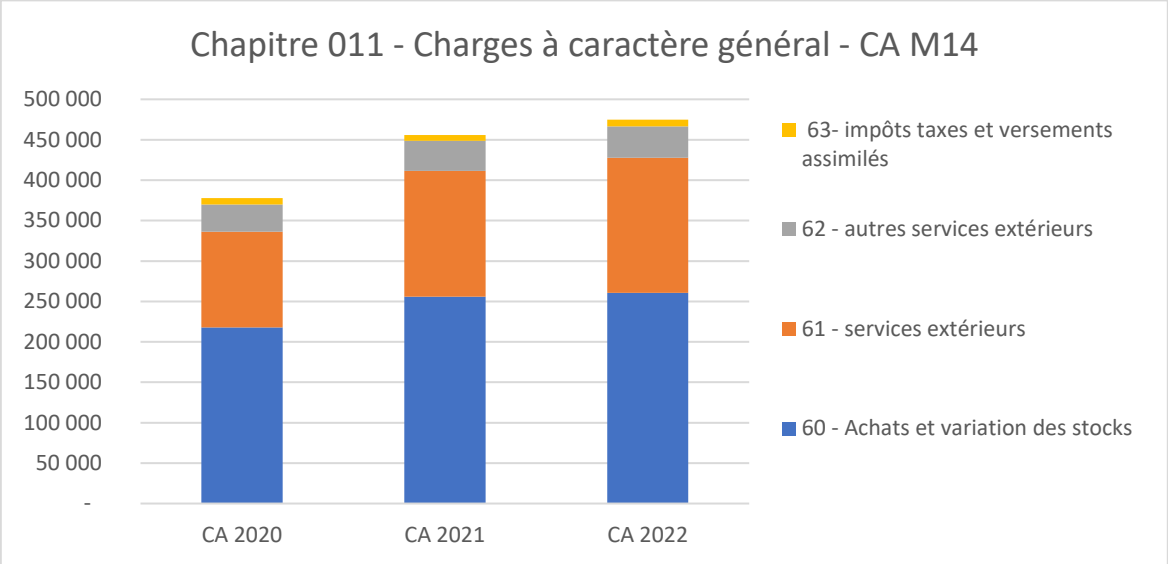

Propositions relatives au BP 2023 (en complément des orientations politiques données)

- Compte tenu du surcoût énergétique et de l'inflation prévue (entre 4 % à 6%), la collectivité ne dégage plus assez d'autofinancement pour couvrir son fonctionnement et investir. Elle est contrainte d'utiliser son excédent de fonctionnement cumulé des années antérieures pour maintenir le fonctionnement des services publics et couvrir le capital des emprunts souscrits. Les charges de fonctionnement (chapitre 011) vont de nouveau être fortement impactées en 2023.

- Le coût du gaz devrait être **multiplié par 3** en 2023 (160 000 €) et en 2024 mais le prix de l'électricité devrait diminuer en 2023 grâce au groupement d'achat d'électricité géré par le SIEA.

- Pour réduire davantage les dépenses de fonctionnement, des réflexions et des décisions doivent être envisagées au plus vite : prix d'achat ou de vente des repas de la cantine (écart entre prix d'achat et prix de vente), mutualisation des contrats de prestation de services ou réactualisation des contrats de maintenance.

- La somme de 2 000 € est prévue pour le fleurissement (compte 6068) et de 5 000 € (hors sonorisation et petit équipement) pour l'organisation du feu d'artifice (compte 6232).

- Des contrats de service avec des entreprises extérieures pour l'élagage, le déneigement, le balayage des rues seront reconduits (compte 611). Plusieurs coupes de bois sur le massif de Charmontay sont également prévues en 2023 (compte 61524). Les frais de garderie seront conséquents en 2023 (+ 35 000 €) car ceux-ci sont calculés sur la base des coupes réalisées en N-1 (compte 6282).

- Des travaux de peintures seront réalisés dans le Groupe Scolaire et à la Bibliothèque. Des réparations de voiries sont prévues (chemin Pierres à Chaux, chemin Paradis) ainsi que des curages des grilles d'eaux pluviales. Des plantations d'arbres fruitiers dans le Parc du Château de Valence sont également envisagées.

- Des contentieux sont toujours en cours en matière d'urbanisme (PC Domaine Jujurieux) et à venir (Cuve incendie Bévieur). Une somme de 5 000 € est prévue au budget pour les frais d'avocats (compte 6227).

- Le chapitre 012 « Charges de personnel » connaitra une légère augmentation en 2023 due au recrutement d'un renfort au niveau du service technique (eau/assainissement). Le projet de recrutement d'un policier municipal est annulé. Les élus devront se positionner en 2023 sur la participation employeur pour la mutuelle des agents dès 2024.

- Le forfait communal devrait être révisé en 2023 (reversement à l'école privée St Joseph - compte 6558).

- Une somme de 7 500 € sera versée au CCAS afin de pouvoir couvrir des frais d'investissement (ordinateur, placard, téléphone portable…).

- La commission « vie associative » a étudié les demandes de subventions faites par les associations. Une somme totale de 5 660 € sera versée pour l'année 2023 (compte 6574) et une somme de 300 € sera conservée pour les demandes de subventions exceptionnelles (compte 6748).

- Afin de financer le projet « Rue Bir Hakeim/RD12 Courbatière », un emprunt de 800 000 € sera sollicité afin de réaliser les travaux de voiries, eaux pluviales. Les intérêts ont été calculés sur la base d'un emprunt à 3 % sur 25 ans soit 23 700 € intérêts supplémentaires par an (compte 66111).

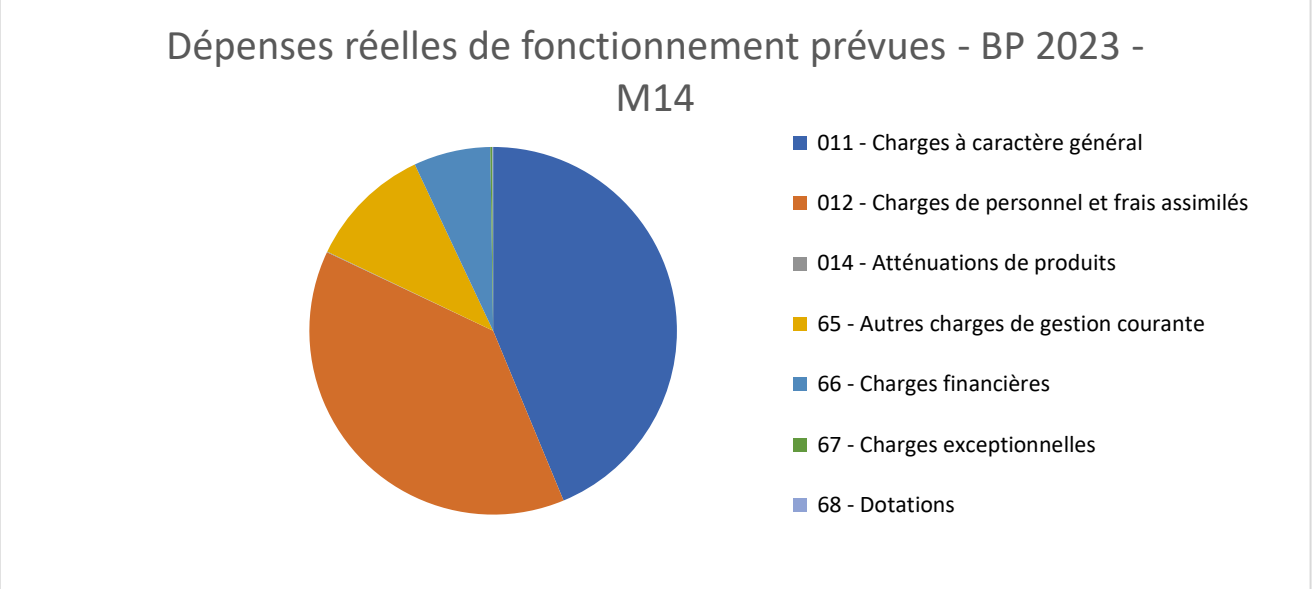

EPARGNE BRUTE / EPARGNE NETTE

	2017 En k€	2018 En k€	2019 En k€	2020 En k€	2021 En k€	2022 En K€
RRF	1 414	1 465	1 488	1 560	1 575	1 749
DRF hors intérêt de la dette	1 096 *a	1 128	1 128	1 083	1 236	1 217
EPARGNE GESTION (EBF)	318	337	360	477	339	532
INTERETS EMPRUNTS	98	96	94	92	90	88
EPARGNE BRUTE (CAF BRUTE)	220	241	266	385	249	444
REMBOURSEMENT K	52	54	56	62	68	71
EPARGNE NETTE	168	187	210	323	181	373

✓ **a = 91 969 € neutralisé suite erreur sur CA 2016*

Compte tenu de recettes exceptionnelles (vente de bois – 200 000 €), la capacité d'autofinancement de la collectivité a augmenté en 2022.

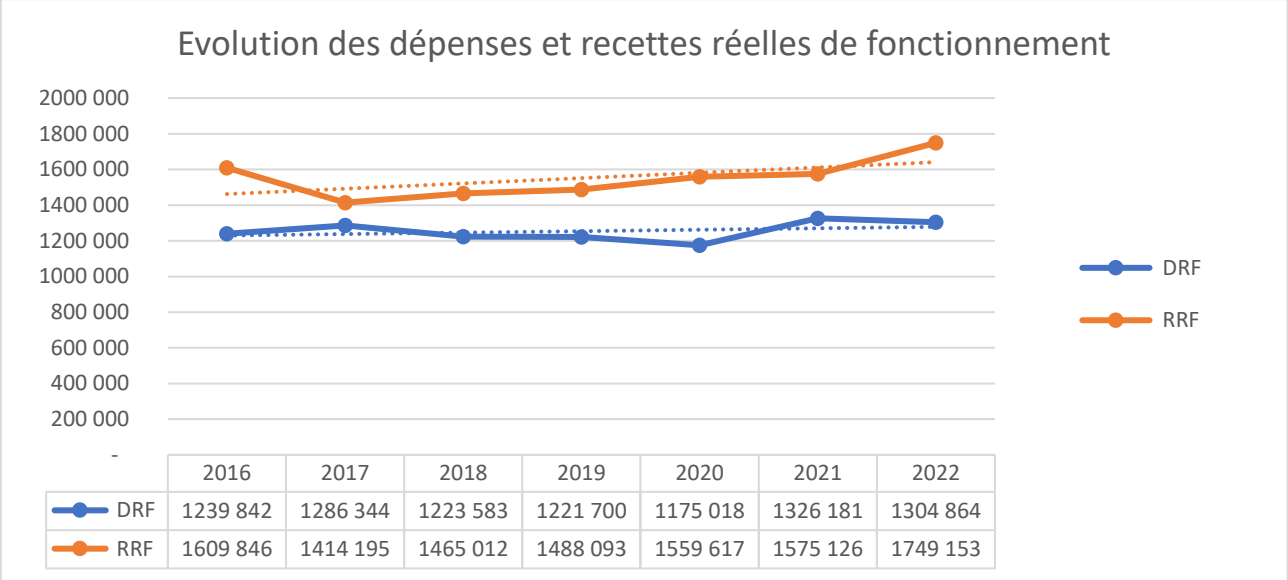

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DRF	1239 842	1286 344	1223 583	1221 700	1175 018	1326 181	1304 864
RRF	1609 846	1414 195	1465 012	1488 093	1559 617	1575 126	1749 153

NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

	2017 En k€	2018 En k€	2019 En k€	2020 En k€	2021 En k€	2022 En k€
ANNUITE DETTE *(Intérêts et capital)*	149 *149*	149 *149*	149 *149*	154 *154*	158 *158*	159 *NC*
ENCOURS DETTE AU 31/12/N *(capital restant dû)*	2 561 *3 624 / 2 792*	2 507 *3 553 / 2 739*	2 451 *3 481 / 2 683*	2 519 *3 531 / 2 751*	2 451 *3 447/2 683*	2 581 *NC*
EPARGNE BRUTE	220	241	266	385	249	444
CAPACITE DESENDETTEMENT (en années)	12	10	9	7	10	6

En bleue, données présentées sur le site impots.gouv.fr

CAPACITE DESENDETTEMENT (années) = encours dette/épargne brute

En 2019, ce ratio était passé en dessous des 10 ans, ce qui avait permis à la collectivité de recourir à l'emprunt pour l'aménagement du commerce. La capacité de désendettement reste élevée. La moyenne nationale se situe entre 5 et 6 ans.

La collectivité a souscrit un nouvel emprunt en décembre 2022 pour les travaux d'aménagement de la Place Jules Ferry (200 000 € - TF 2,83 % sur 15 ans)

PRINCIPAUX RATIOS

✓ **Encours de la dette par habitant**

	2017 En k€	**2018** En k€	**2019** En k€	**2020** En k€	**2021** En k€	**2022** En k€
Encours de la dette au 31/12/N	2 561 *3 624 / 2 792*	2 507 *3 553 / 2 739*	2 451 *3 481 / 2 683*	2 519 *3 531 / 2 751*	2 451 *3 447/2683*	2 581 *NC*
Nb habitant au 1er janvier de l'exercice	2 231	2 231	2 228	2 200	2 179	2 183
Ratio	1 148 €/hab. *1 625 €/hab.*	1 123 €/hab. *1 593 €/hab.*	1 100 €/hab. *1 562 €/hab.*	1 145 €/hab. *1 605 €/hab.*	1 125 €/hab. *1 582 €/hab.*	1 182 €/hab *NC*
Moyenne de la strate	*702 €/hab.*	*702 €/hab.*	*703 €/hab.*	*684 €/hab.*	*663 €/hab.*	*NC*

En bleue, données présentées sur le site impots.gouv.fr

✓ **Annuité de la dette par habitant**

	2017 En k€	**2018** En k€	**2019** En K€	**2020** En k€	**2021** En k€	**2022** En k€
Annuité de la dette	149 *149*	149 *149*	149 *149*	154 *154*	158 *158*	159 *NC*
Nb habitant	2 231	2 231	2 228	2 200	2 179	2 183
Ratio	67 €/hab. *67 €/hab.*	67 €/hab. *67 €/hab.*	67 €/hab. *67 €/hab.*	70 €/hab. *70 €/hab.*	73 €/hab. *73 €/hab.*	73 €/hab. *NC*
Moyenne de la strate	*95 €/hab.*	*91 €/hab.*	*91 €/hab.*	*91 €/hab.*	*90 €/hab.*	*NC*

Ces 2 ratios démontrent que la collectivité à une dette importante et étalée dans le temps.

EVOLUTION DES DOTATIONS

	2017 En K€	**2018** en K€	2019 en K€	2020 En K€	2021 En K€	2022 En K€	Evolution N-1 en %		BP 2023 en K€
DGF	184	182	181	176	173	173	- %		180
DSR	110	119	122	124	129	136	+ 5 %		140
TOTAL	**294**	**301**	**303**	**300**	**302**	**309**	**+ 2 %**		**320**
Nb hab.	2 231	2 231	2 228	2 200	2 179	2 183			2 173
PAR HAB	132 €/HAB	135 €/HAB	136 €/HAB	137 €/HAB	139 €/HAB	142 €/HAB			147 €/HAB
STRATE	*144 €/HAB*	*145 €/HAB*	*146 €/HAB*	*148 €/HAB*	*148 €/HAB*	*NC*			*NC*

Après une forte diminution des dotations par l'Etat, celles-ci se sont stabilisées depuis 2017 et devraient continuer à augmenter en 2023, sous réserve que le système de péréquation ne soit pas en défaveur de la collectivité.

TAUX D'IMPOSITION

	2017 en %		2018 en %		2019 en %		2020 en %		2021 en %		2022 en %			BP 2023*b
	TAUX VOTE	*TAUX MOYEN STRATE*	TAUX VOTE	*TAUX MOYEN STRATE*	TAUX VOTE	*TAUX MOYEN STRATE*	TAUX VOTE	*TAUX MOYEN STRATE*	TAUX VOTE	*TAUX MOYEN STRATE*	TAUX VOTE	TAUX MOYEN STRATE		en %
TH	11.38	*13.27*	11.38	*13.40*	11.38	*13.45*	11.38	*13.44*	-	*13.73*	-	*NC*		-
TFB	12.32	*17.58*	12.94	*17.65*	12.94	*17.63*	12.94	*17.67*	26,91 *a	*36.28*	26,91	*NC*		-
TFNB	44.86	*49.45*	44.86	*49.37*	44.86	*49.15*	44.86	*48.95*	44.86	*48.82*	44.86	*NC*		-

Strate : communes de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) – données impots.gouv.fr

*a = conformément à la loi de finances 2021, le taux de TFB a intégré la part départementale.
* b = en attente de l'état fiscal de la DGFIP pour le vote des taux (conseil municipal du mois d'avril).

En 2023, une augmentation des impôts locaux notamment relative à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est envisagée.

COMPARAISON TAUX FISCALITE 2021						
	Nbre hab 2021	**Commune**	**TH**	**TFB*a**	**TFNB**	
Communauté de Communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon	2 998	Pont d'Ain	8.75	26.10	30.15	
	2 179	Jujurieux	11.38	26.91	44.86	
	1 822	Saint-Jean-le-Vieux	11.16	27.16	42.38	
	1 798	Neuville sur Ain	7.68	27.59	41.24	
	1 766	Priay	9.80	26.96	42.08	
	1 742	Poncin	12.40	30.16	33.49	
	795	Cerdon	14.00	31.47	83.00	
	613	Varambon	11.78	27.56	37.63	
	351	Boyeux St-Jérôme	18.64	25.49	65.53	
	220	Labalme	13.23	27.39	47.26	
	195	Challes La Montagne	14.70	25.52	44.10	
	183	Saint-Alban	17.53	25.03	47.27	
	137	Mérignat	13.50	25.65	46.46	
	136	Serrières sur Ain	12.37	24.59	30.50	
	Nbre hab 2021	**Commune**	**TH**	**TFB*a**	**TFNB**	**GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE**
Communes de même taille dans Ain (2 100 à 2 200 habs)	2 139	Ségny	12.29	21.64	40.68	Pays Gex Agglo
	2 164	Echenevex	14.31	23.45	57.00	Pays Gex Agglo
	2 179	Jujurieux	11.38	26.91	44.86	CCRAPC
	2 195	Sergy	12.88	25.03	57.47	Pays Gex Agglo
	2 195	Misérieux	12.50	26.97	42.50	CC Dombes Vallée Saône

Source : impots.gouv.fr

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2022

BUDGET PRINCIPAL

OPERATIONS	REALISES 2022			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
327 - Cimetière			2 796	Support + panneaux
363 – Acquisition terrains			20 326	Démolition modulaire Brotteaux + acquisition parcelles Traversagnes B2333 + Brotteaux A1918/A1919
407 - Acquisition matériel			16 180	Guirlandes lumineuses + aspirateur sur ridelle + karcher + tronçonneuse + désherbeur thermique + échelle piscine + débroussailleuse + souffleur thermique + tables bibliothèque + aspirateur eau/poussière + bouilloire/cafetière + défibrillateur
410 - Bâtiments communaux	1 568	CD01- Restauration Four Banal Lhuire	1 077	Etude acoustique salle de musique + extincteur salle de musique
412 - Espace culturel			2 247	Chauffe-eau + extincteurs
413 - Voirie - Réseaux électrique ou incendie	15 926	CD01 – Dotation Territoriale - Aménagement surface Place Jules Ferry	31 405	AMO étude faisabilité Aménagement La Route/Place Jules Ferry + Relevé topographique Place Eglise + Abri Bus Cossieux + Ralentisseur Parking Château de Valence + Balises voiries La Route/Rue église + Enrochement Chemin des Granges + Miroirs CJ Bonnet + Panneau d'affichage Place Hôtel de Ville + Support Cycle vélo Place Hôtel de Ville + Corbeille tri Place Hôtel de Ville + Barrière amovible impasse Ferrand + pose d'une prise pour décorations Noël au rond-point Groupe Scolaire + Aménagement Place Jules Ferry et frais d'annonce légale + Déplacement branchement gaz Place Jules Ferry + Aménagement placette de rencontre
414 - Groupe scolaire	7 734	Label Eco Numérique – Equipements classes vidéoprojecteurs et tableaux interactifs + Etat - Capteurs CO2	13 192	Capteurs CO2 + Piétos + Chariot Lavage + Tableaux blancs interactifs + Fauteuil ATSEM + Autolaveuse + Taxi 2places/Tricycles + Barnum Piscine
415 - Hôtel de Ville			23 383	MOE Réaménagement sécurité accessibilité Hôtel de Ville + Fenêtres bureau Finances/Accueil + Extincteur 1er étage + Plastifieuse
416 – Jeux Terrains Parc Piscine			9 665	Réfection complète gazon terrain de football
417 - Restaurant scolaire			7 419	Extincteur + Panneaux muraux acoustiques + Rideaux ignifugés couloir/côté maternel
418 - Point de commerce			4 939	Solde Marché Travaux Commerce
419 - Incendie			21 497	SDECI + Mise en conformité Incendie Chenavel
420 - Eaux pluviales			20 604	Travaux Eaux Pluviales La Route
421 – Place Chaux			6 300	Etude faisabilité Aménagement Place du Plâtre
TOTAL OPERATIONS	**25 228**		**181 030**	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement réalisées **hors opération** :

- Recettes réelles :
  - 16 282 € - au compte 10222 - FCTVA
  - 55 754 € - au compte 10226 - Taxe d'aménagement
  - 252 419,63 € - au compte 1068 – affectation résultat pour couvrir besoin de financement
  - 400 000 € - au compte 1068 – affectation résultat pour réserve en recette investissement
  - 200 000 € - au compte 1641 – emprunt aménagement place Jules Ferry
  - 359 € - au compte 2041582 - remboursement travaux EP SIEA

- Dépenses réelles :
  - 9 003 € – au compte 202 – modification PLU
  - 780 € - au compte 2051 - site internet
  - 49 991 € - au compte 2117 - pour les travaux de remise en état des chemins d'accès Charmontay
  - 2 040 € - au compte 2128 – pour les travaux d'ouverture des pistes forestières Charmontay
  - 353 € – au compte 10222 – remboursement trop perçu FCTVA
  - 6 032 € - au compte 10226 – remboursement trop perçu Taxe aménagement
  - 70 656 € de remboursement du capital des emprunts

RESTES A REALISER 2022 – BUDGET PRINCIPAL

Opérations	Engagement juridique	Total	Compte
N.I. - Hors opération	Modification du PLU - Reflex Environnement	1 260,00 €	202
	Modification du PLU (marché initial + 1 avenant) - Gergondet Renaud Architecte	3 597,19 €	202
327 - Cimetière	Fabrication panneaux information dépôt déchets sur muret Cimetière - Atelier CN²	97,20 €	2188
407 - Acquisition matériel	Achat tracteur tondeuse COMPACT DIESEL 26CV 4X4 KUBOTA - Garry Bresse Moteurs	29 642,07 €	2182
410 - Bâtiments communaux	Etude de conception Mise en conformité classement ERP Maison des Sociétés - Art'Bel	3 720,00 €	2031
	Fourniture et pose porte métallique entrée local Comité des Fêtes - Perraud	3 060,00 €	2135
413 - Voiries - Réseaux électriques	AMO Aménagement et sécurisation traversée hameau de La Route - Agence départementale d'ingénierie de l'Ain	1 890,00 €	2031
	AMO Etude de faisabilité aménagement chemin de l'Usine - Agence départementale d'ingénierie de l'Ain	1 890,00 €	2031
	MOE Réhabilitation ouvrage d'art parapet route de la Combe - Vincent Desvignes Ingénierie	7 110,00 €	2031
	Extension réseau éclairage public Les Jardins de Thaïs - SIEA	15 000,00 €	2041582
	Aménagement provisoire de voirie pour sécurisation traversée hameau de La Route - Siker Marquage	7 672,80 €	2151
	Achat miroir d'agglomération pour nouvelle implantation Cossieux - Aximum	264,94 €	2152
	Achat panneau sans issue pour nouvelle implantation Lhuire-Le-Haut - Aximum	448,02 €	2152
	Extension réseau public Distribution d'électricité chemin de la Boissenette Vieillard - Enedis	5 147,28 €	21534
	Relevé topographique rue Jules Ferry et cour ancienne école - Penez Julien	630,00 €	2315
	MOE Aménagement de la Place Jules Ferry (marché initial + 1 avenant) - Aintegra	6 559,20 €	2315
	Aménagement de surface de la Place Jules Ferry - Socatra	207 466,80 €	2315
	Réhabilitation ouvrage d'art parapet route de la Combe	41 784,00 €	2315
415 - Hôtel de Ville	Etude de conception Mise en sécurité et accessibilité Hôtel de Ville - Art'Bel	21 360,00 €	2031
	MOE Réaménagement système de sécurité incendie Hôtel de Ville - Artelia	16 710,00 €	2031
	Fourniture et pose fenêtres double-vitrage Salle de brassage 1er étage Hôtel de Ville - Ain Solutions Habitat	5 616,00 €	21311
	Création ouverture avec pose porte d'accès salle Pierre Géret - Ain Solutions Habitat	4 478,94 €	21311
	Fourniture et pose porte d'accès Accueil mairie - Ain Solutions Habitat	5 665,26 €	21311
	Mise aux normes chaufferie gaz Hôtel de Ville - Bal EURL	3 270,60 €	2135
	Reprise branchement gaz pour mise aux normes chaufferie gaz Hôtel de Ville - Serpollet Centre-Est	3 270,00 €	2135
	Travaux complémentaires mise aux normes chaufferie gaz Hôtel de Ville - Bal EURL	6 840,00 €	2135
	Achat armoire haute à rideaux pour accueil Mairie - Fiducial Bureautique	859,58 €	2183
417 - Restaurant scolaire	Création espace douche Office cantine scolaire - Bal EURL	3 816,00 €	2135
418 - Point de commerce	MOE réhabilitation commerce et tiers lieu - GERBE (solde)	743,81 €	2313
	Mission Coordination SPS Aménagement commerce et tiers lieu - SOCOTEC (solde)	119,67 €	2313
	Raccordement téléphonie 1 commerce et 5 logements - Orange	1 471,20 €	2313
	Raccordement fibre 1 commerce et 5 logements - Orange	1 567,20 €	2313
419 - Incendie	Réalisation Schéma directeur de défense extérieure contre l'incendie - Nicot	1 080,00 €	2031
420 - Eaux pluviales	Etude création réseau eaux pluviales et bassin rétention secteur Breignes - Nicot	2 862,00 €	2031
	Renouvellement complet réseau Eaux Pluviales hameau de La Route - Socatra	11 856,00 €	21538
421 - Place Chaux	Etude de faisabilité Aménagement place du Plâtre Chaux - P.U.R.E. Paysage Urbanisme Environnement	600,00 €	2031
	Etude de faisabilité Aménagement place du Plâtre Chaux - Archigraph	1 500,00 €	2031
422 - Bir Hakeim	AMO Etude faisabilité réfection voirie rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière - Agence départementale d'ingénierie de l'Ain	2 700,00 €	2031
TOTAL DEPENSES		**433 625,76 €**	-

Opérations	Engagement juridique	Total	Compte
413 - Voiries - Réseaux électriques	Notification DETR du 12 octobre 2020 - Aménagement placette de rencontre	10 168,00 €	1321
	Notification DETR du 10 novembre 2021 - Aménagement de surface Place Jules Ferry	14 175,00 €	1321
	Notification Conseil départemental du 13 décembre 2021 - Dotation territoriale Aménagement de surface Place Jules Ferry	23 889,00 €	1323
415 - Hôtel de Ville	Notification DSIL du 30 octobre 2020 - Changement fenêtres bâtiments publics	15 823,00 €	1321
418 - Point de commerce	Notification Conseil régional du 4 mai 2020 - Bonus Bourgs Centres Aménagement de commerce	103 500,00 €	1322
	Notification CCRAPC du 24 novembre 2020 - Fonds de concours Aménagement de commerce	30 000,00 €	13251
TOTAL RECETTES	-	**197 555,00 €**	-

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2023

BUDGET PRINCIPAL

OPERATIONS	PREVUS 2023			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
327 - Cimetière			18 200	Reprise des concessions + Levé topographique avec plan format SIG + Portail d'entrée
363 – Acquisition terrains			2 000	Acquisitions parcelles Brotteaux + Bévieur citerne + Tuilière
407 - Acquisition matériel			5 000	Téléphone portable responsable du service technique + Matériel divers
409 - ADAP			1 000	Courant
410 - Bâtiments communaux			14 000	Radiateur salle judo Maison des Sociétés + Mise aux normes électricité halle/comité des fêtes + Fresque halle du Champ Foire
411 - Château de Valence - Foyer Logement			23 500	Mise aux normes + Réhabilitation conciergerie (peinture/plomberie/électricité/carrelage/menuiseries)
412 - Espace culturel			2 000	Courant
413 - Voirie - Réseaux électrique ou incendie			40 000	Réfection chemin Baptiste Chenavel + Extension réseau électrique chemin Usine
414 - Groupe scolaire			3 600	Bancs cours de récréation + Gros matériel fournitures Directrice + Panier basket + Fauteuil ATSEM + Radiateurs mobiles 4 classes
415 - Hôtel de Ville			229 000	Serveur + Baie brassage + PC portable + Casiers de rangement + Mise en conformité SSI + Boites aux lettres associations + Onduleur
416 – Jeux Terrains Parc Piscine			11 600	Armoire électrique Parc Château + Cabanon toiture/porte
417 - Restaurant scolaire			2 000	Enceinte Bluetooth + Courant
418 - Point de commerce			-	
419 - Incendie			9 000	Poteau incendie La Mouille
420 - Eaux pluviales			10 500	Création sauterelle/surverse La Route
421 – Place Chaux			22 300	Travaux place Chaux + Dalle abri bus + Frais bornage abri bus
422 – Bir Hakeim			970 000	Marché voirie + eaux pluviales + AMO pour lancement marché maitrise d'œuvre
TOTAL OPERATIONS			**1 363 700**	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement prévues **hors opération** :

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

- 40 500 € - au compte 10222 - FCTVA
- 50 000 € - au compte 10226 - Taxe d'aménagement
- 450 000 € - au compte 1068 – affectation résultat pour réserve en recette investissement
- 800 000 € - au compte 1641 - emprunt pour les travaux (eaux pluviales + voirie Rue Bir Hakeim)
- 1 000 € - au compte 024 – produits cessions immobilisation

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

- 9 000 € - au compte 202 - enquête publique modification PLU + avenant
- 2 500 € - au compte 2051 – licences Pack Office 2021
- 1 000 € - au compte 10226 - remboursement taxe aménagement (trop perçu)
- 105 500 € de remboursement du capital d'emprunt (dont la souscription de nouveaux emprunts = + 21 700 €)

ETAT DES EMPRUNTS EN 2023

Emprunt	Durée	Date 1er remb	Taux	Dette à l'origine	Capital au 1/01/2023	Annuité	Intérêts + frais	Capital	K restant au 31/12/23	Organisme
Ecole + Espace culturel	40	30/10/2005	3.82 F	3 000 000	2 222 468,25	146 650,08	84 008,05	62 642,03	2 159 826,22	CREDIT FONCIER
Pavillon Cossieux	35	01/08/2010	2.35 V	69 800	49 010,17	2 732,01	906,69	1 825,32	47 184,85	CDC
Réhabilitation commerce	15	01/09/2020	0.57 F	130 000	109 097,31	9 048,60	603,82	8 444,78	100 652,53	CFFL
Aménagement Place Jules Ferry	15	31/03/2023	2.83 F	200 000	200 000,00	17 368,42	6 504,45	10 863,97	189 136,03	CREDIT AGRICOLE
TOTAUX				**3 399 800**	**2 580 575,73**	**175 799,11**	**92 023,01**	**83 776,10**	**2 496 799,63**	

- Le pavillon de Cossieux s'autofinance avec les loyers perçus pour ce logement.
- Les pénalités de sortie de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier s'élèvent à 1 545 000 € (au 29/07/2016).
- Les loyers pour la location du commerce perçus à compter de mai 2021 permettront de compenser en grande partie l'emprunt souscrit en 2020.
- Un emprunt de 200 000 € a été souscrit fin 2022 afin de financer les travaux pour l'aménagement de la place Jules Ferry.
- Un emprunt de 800 000 € sera sollicité en 2023 pour réaliser les travaux d'eaux pluviales et de voiries sur la rue Bir Hakeim.

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

L'année 2022 a été marquée par :

- Les recrutements de contractuels pour les postes d'ATSEM/surveillante cantine + 1 renfort ATSEM pour la classe GS/CP
- Plusieurs remplacements pour les agents en maladie ordinaire
- La revalorisation indiciaire de certains agents de catégorie C (augmentation du SMIC)
- L'augmentation du point d'indice
- L'augmentation du temps de travail de 2 agents administratifs
- 2 agents actuellement en disponibilité (1 pour convenance personnelle et 1 pour fonction élective)

La nouvelle responsable du service technique a pris son poste au sein de la collectivité au 01/01/2023 sur un grade d'agent de maitrise principal

Au 01/01/2023, la collectivité compte 19 emplois permanents (soit 14.34 ETP) répartis ainsi :

Temps complet (9) :

FILIERE ADMINISTRATIVE (4)

- 1 poste d'attaché
- 1 poste de rédacteur principal 2e classe
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 1ère classe (contractuel - régime général)
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 2ère classe

FILIERE TECHNIQUE (5)

- 1 poste d'agent de maitrise principal
- 2 postes d'adjoint technique principal 2e classe
- 2 poste d'adjoint technique (dont 1 = contractuel - régime général)

Temps non complet (10) :

FILIERE TECHNIQUE (8)

- 1 poste d'adjoint technique principal 2e classe à 30.96/35e (temps annualisé)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2e classe à 30.5/35e (temps annualisé)
- 1 poste d'adjoint technique à 28.34/35e (temps annualisé)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2e classe à 21.5/35e (temps annualisé) (régime général) -
- 1 poste d'adjoint technique à 9.5/35e (temps annualisé) (régime général)
- 3 postes d'adjoint technique à 6.27/35e (temps annualisé) (contractuel - régime général) –

FILIERE MEDICO SOCIALE (2)

- 1 poste d'ATSEM à 26.14/35e (temps annualisé) (contractuel - régime général)
- 1 poste d'ATSEM à 21.28/35e (temps annualisé) (contractuel - régime général)

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

La Commune de Jujurieux gère en régie la compétence eau et assainissement collectif. Les élus ont reporté le transfert de compétences en 2026. Une étude afin de préparer ce transfert a été lancée en 2023 par la Communauté de Communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon. La compétence assainissement non collectif est actuellement gérée par cette communauté de communes.

EXECUTION BUDGETAIRE CA 2022 ET PREVISION BP 2023

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
REALISATION EXERCICE	EXPLOITATION	711 010,31	503 900,94	207 109,37
	INVESTISSEMENT	855 365,00	227 481,01	627 883,99
REPORTS EXERCICE N-1	EXPLOITATION	132 024,07	-	132 024,07
	INVESTISSEMENT	139 562,45	-	139 562,45
	EXPLOITATION	**843 034,38**	**503 900,94**	**339 133,44**
	INVESTISSEMENT	**994 927,45**	**227 481,01**	**767 446,44**
	TOTAL	**1 837 961,83**	**731 381,95**	**1 106 579,88**
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	INVESTISSEMENT	25 546,00	102 869,88	- 77 323,88
RESULTAT CUMULE	EXPLOITATION	843 034,38	503 900,94	**339 133,44**
	INVESTISSEMENT + RAR	1 020 473,45	330 350,89	**690 122,56**
	TOTAL CUMULE	1 863 507,83	834 251,83	**1 029 256,00**

AFFECTATION RESULTAT PROPOSE

Au compte 1068 pour couvrir besoin investissement = 0 € *(= résultat cumulé inv si négatif)*
Au compte 1068 pour investissement = 200 000,00 € *(part dédiée à l'investissement sur décision des élus)*

Au compte R 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté = 767 446,44 € *(solde exercice inv + solde report inv)*

Au compte R 002 – solde d'exécution de la section fonctionnement reporté = 139 133,44 € (= 339 133,44 € - 200 000 €)
(résultat cumulé fonct - résultat cumulé inv si négatif - affectation en inv décidé par les élus)

BUDGET PRIMITIF 2023

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
EXERCICE	EXPLOITATION	834 400,00	973 533,44	- 139 133,44
	INVESTISSEMENT	1 833 503,00	2 523 625,56	- 690 122,56
REPORTS EXERCICE N-1	EXPLOITATION	139 133,44	-	139 133,44
	INVESTISSEMENT	767 446,44	-	767 446,44
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	25 546,00	102 869,88	- 77 323,88
RESULTAT CUMULE	EXPLOITATION	973 533,44	973 533,44	-
	INVESTISSEMENT	2 626 495,44	2 626 495,44	-
	TOTAL CUMULE	**3 600 028,88**	**3 600 028,88**	-

Travaux restant à financer avant 2026 (programmation des schémas directeurs assainissement collectif + eau potable)			
Mise en séparatif Cucuen + reprise branchements et déconnection fontaine	706 000 €	prev SDA - fiche 4 - CT 2025	EMPRUNT
Réseau AEP Cucuen	700 000 €	prev SDAEP - FICHE 13 - CT 2025	EMPRUNT
Renouvellement réseaux AEP route de la Combe/ZA Grand Champ/liaison Barrates-Lhuire	305 000 €	prev SDAEP - fiche 11 - CT 2025	EMPRUNT
Mise en séparatif avenue Sport/cité rossillon/champ de foire + reprise branchement et mise en place déversoir sur antenne Dc Boccard	380 000 €	prev SDA - fiche 6 - CT 2025	EMPRUNT
Mise en séparatif chemin Tuilière + reprise branchements	250 000 €	prev SDA - fiche 7 - CT 2025	EMPRUNT
TOTAUX DES TRAVAUX AVANT 2026	**2 341 000 €**	**Eau = 1 005 000 € Assainissement = 1 336 000 €**	

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

	CA2018 en K€	CA2019 en K€	CA2020 en K€	CA2021 en K€	CA2022 en K€	Evolution N-1 en %		BP2023 en K€	*RAPPEL BP2022 en K€*
Vente et prestations de service 70	538	565	647	627	658	+ 5 %		773	714
Dotations et participations 74	0	6	4	4	0	- 100 %		0	*1*
Autres recettes réelles 75/77/78	0	0	0	3	4	+ 33%		12	7
TOTAL	**538**	**571**	**651**	**634**	**662**	**+ 4 %**		**785**	**722**

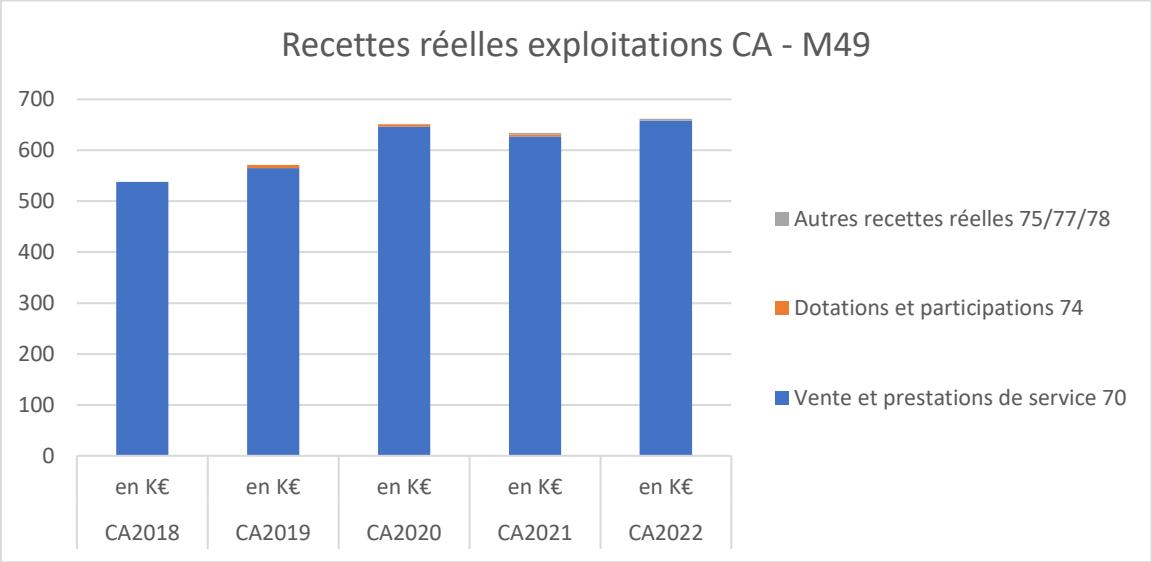

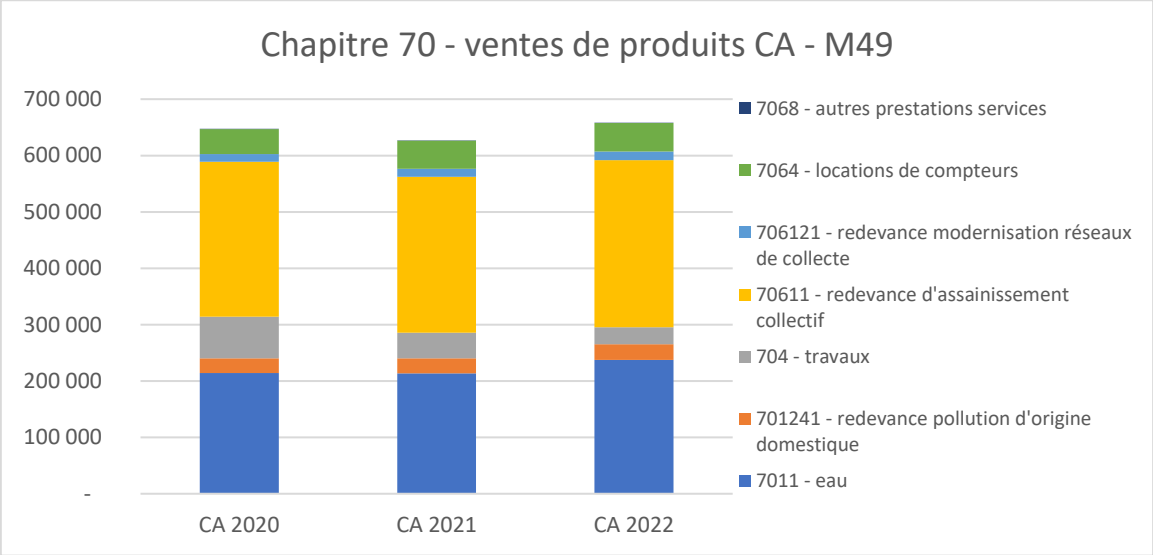

Pour rappel, les travaux de raccordement des réseaux à l'assainissement collectif du hameau du Bévieur ont été finalisés en 2020, ce qui explique l'augmentation des recettes en 2020 (compte 704 : participation aux raccordements). Une réserve avait été formulée sur la cuve de la réserve incendie car cette dernière n'est pas étanche. Faute d'accord amiable entre les entreprises, la Commune va saisir le tribunal compétent en 2023 afin de résoudre ce litige et permettre d'assurer une sécurité incendie sur ce hameau. S'agissant de la défense incendie, les frais d'avocats seront pris en charge sur le budget principal.

Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2021, les élus ont décidé d'augmenter de manière significative le prix de l'eau et de l'assainissement collectif en 2022. Cette augmentation permet de faire face à l'inflation mais également de pouvoir lancer les études et financer les travaux ciblés dans les schémas directeurs qui ont été demandés par la DDT et l'ARS. Pas d'augmentation prévue en 2023, les tarifs sont les suivants : eau 2,38 €/m3 et assainissement 2,60 €/m3. La participation financière aux raccordements collectifs (PFAC) a été fixée à 5 000 € pour les permis de construire accordés dès 2022.

Le prix de l'eau et de l'assainissement collectif reste élevé sur la commune à cause des contraintes naturelles (nature des sols) et de la superficie du territoire (longueurs de réseaux conséquents pour l'alimentation des hameaux).

Le déploiement des compteurs à tête émettrice permettant la télérelève se poursuit dans les différents secteurs de la commune. A ce jour, Chenavel, Lhuire, Cossieux, Roche Noire et Bévieur sont déjà équipés et prochainement Vieillard, Chaux, La Route. Les nouvelles constructions sont également équipées de ce système.

Le rendement pour l'année 2022 est de 76,64% (contre 53.6% en 2021 suite à une erreur de paramétrage du compteur).

Au 1er janvier 2023, le service « eau et assainissement » compte 1 203 abonnés EAU et 1 128 abonnés ASSAINISSEMENT.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

	CA2018 en K€	CA2019 en K€	CA2020 en K€	CA2021 en K€	CA2022 en K€	Evolution N-1 en %		BP2023 en K€	*RAPPEL BP2022 en K€*
Charges à caractère général 011	156	153	144	156	179	+ 15 %		251	249
Charges de personnel 012	43	38	40	39	46	+ 18 %		84	100
Charges de gestion courante 65	2	0	0	0	4	- %		11	*5*
Intérêts 66	38	36	36	34	34	- %		66	71
Autres dépenses 014/67/68	55	51	46	52	53	+ 2 %		75	60
TOTAL	**294**	**278**	**266**	**281**	**316**	**+ 12 %**		**487**	**485**

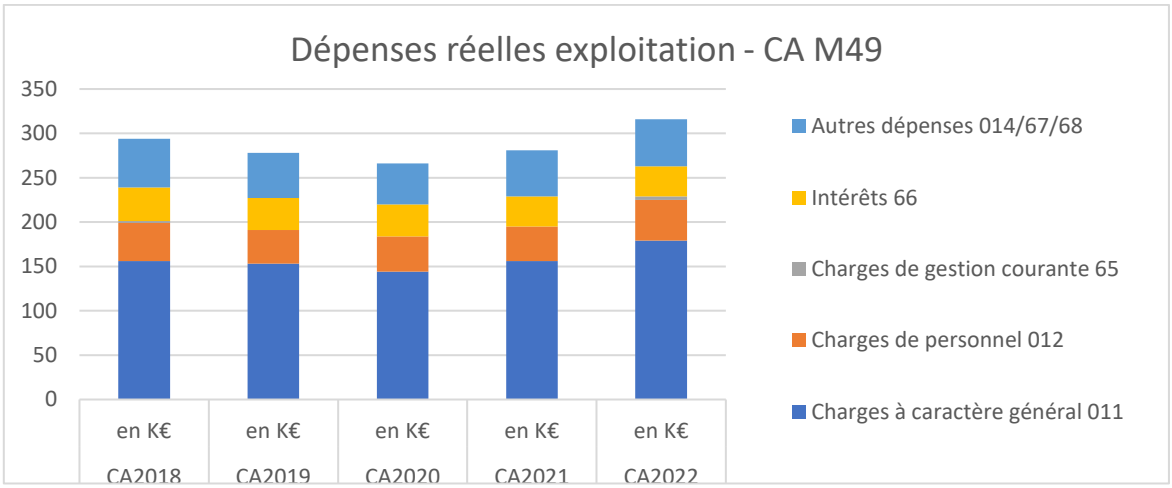

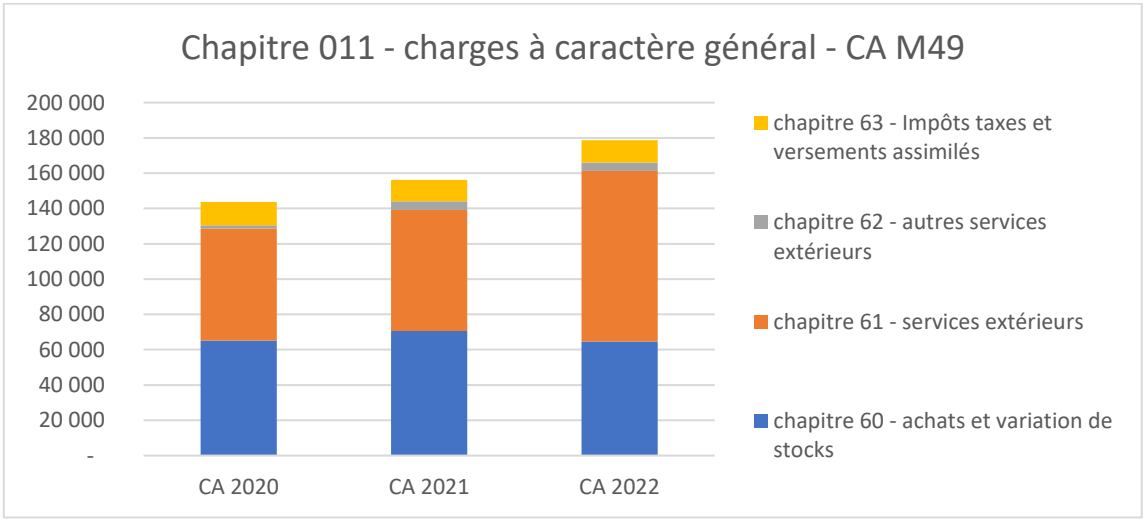

Pour rappel :

- l'année 2020 n'était pas considérée comme une année de référence compte tenu du contexte sanitaire particulier.
- La collectivité a souscrit en 2020 un contrat auprès d'un médiateur de l'eau permettant aux usagers de faire part de leurs réclamations et de trouver le cas échéant des accords amiables.
- Un accord cadre pour les travaux de réparations de fuites ou de raccordements a été notifié le 1er février 2021 auprès de l'entreprise SOCATRA TP. Celui-ci se terminera au 31 janvier 2024. Il conviendra donc de relancer un marché avant la fin de l'année 2023 avec l'aide d'une assistance à maitrise d'ouvrage.

Les charges à caractère général (011) ont significativement augmenté en 2022 car de nouvelles opérations de maintenance ont été réalisées en 2022 (+ 10 000 €) sur la STEP Bourg mais également compte tenu de l'inflation et des travaux réalisés sur les réseaux en lien avec l'accord cadre (+ 15 000 € par rapport à 2021 - nouveaux raccordements ou réparations de fuites). L'indice de revalorisation établi dans l'accord cadre sera de +12,4 % pour l'année 2023. Cette année sera marquée par une forte diminution des factures d'électricité en lien avec le marché en cours du SIEA. Un bilan 2018-2023 sera rédigé par EPTEAU concernant le suivi des rejets dans le RIEZ (+ 4 000 €). Les frais de télécommunication augmenteront car de nouveaux abonnements seront nécessaires pour les relevés de nouveaux loggers de sectorisation.

Les charges du personnel (012) ont également augmenté en 2022 correspondant à l'augmentation du point d'indice et de la comptabilisation des astreintes. Le recrutement d'un chargé de missions a été infructueux car aucune candidature n'a été reçue. Le recrutement d'un renfort est prévu pour l'année 2023 afin d'améliorer la recherche de fuites, de travailler sur la sectorisation, de finir le déploiement des compteurs têtes émettrices et d'assurer une continuité de ce service lors des absences de l'agent en poste.

Les charges de gestion courante (65) ont évolué (+ 4 000 €) pour solder des créances admises en non-valeur datant de plusieurs années (délibération prise le 18/10/2022).

Afin de pouvoir financer les travaux relatifs à la Rue Bir Hakeim/Courbatière, les élus souhaitent solliciter en 2023 un emprunt d'une somme totale de 1 000 000 €. Les intérêts et le capital ont été calculés sur la base d'un taux fixe de 3 % sur 25 ans.

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2022

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Opérations	REALISES 2022			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
96 - Station Pompage La Route			181	Extincteur station pompage
100 – Extension réseau	6 382	Renforcement réseau AEP Ch Vaux (Dep 01)	30 785	Extension réseau AEP Ch Vaux + extension réseau ASS Ch Breignes
102 - Schéma assainissement collectif	2 699	Solde SDA/Zonage (Dep 01) + Solde diagnostic assainissement (Dep 01)	7 764	Contrôle branchements assainissement + AMO suivi SDA + Diagnostic assainissement + SDA et zonage
103 – Matériel et outillage			439	Compteur secto Rte Neuville
104 – Amélioration rendement eau	1 467	Solde SDAEP (Dep 01)	22 800	AMO suivi SDAEP + SDAEP + achat compteurs à tête émettrice
109 - Suppression Branchement plomb			16 809	Mise aux normes (4 impasse St Vincent + 12 rue Bir Hakeim + 24/31 rue Bir Hakeim + 6 rue Bir Hakeim + 166 place du plâtre à Chaux)
111 – La route	10 169	Sécurisation réseau AEP La Route (Dep 01)	31 152	Renouvellement complet réseau AEP La Route
TOTAL	**20 717**		**109 930**	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement réalisées **hors opération** :

- Recettes réelles :
  - 41 452 € FCTVA
  - 605 000 € au compte 1068 – Affectation résultat 2021
- Dépenses réelles :
  - 68 594€ de remboursement du capital des emprunts

RESTES A REALISER 2022 – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

DEPENSES			
Opérations	**Engagement juridique**	**Total**	**Compte**
100 - Extension réseau	Extension réseau Eau potable chemin de Vaux - Socatra	27 253,20 €	2158
102 - Schéma assainissement collectif	Schéma directeur assainissement collectif et zonage assainissement - Nicot	1 791,70 €	203
	Diagnostic Réseau d'assainissement - Nicot	5 187,12 €	203
104 - Amélioration rendement réseau eau	Révision schéma directeur alimentation en eau potable - Nicot	2 430,00 €	203
	AMO Finalisation schéma directeur eau potable et programmation pluriannuelle - Agence départementale d'ingénierie de l'Ain	2 160,00 €	203
	Mise à jour Schéma directeur d'eau potable - Nicot	660,00 €	203
	Achat compteurs tête émettrice 15mm et matériel de télérelève - Brunata Zenner	18 680,76 €	2156
109 - Suppression branchements plomb	Réparation fuite et mise aux normes branchement plomb 45 chemin de la Brosse - Socatra	3 517,10 €	2156
110 - Courbatière/RD12/Bir Hakeim	AMO Etude faisabilité réfection réseaux rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière - Agence départementale d'ingénierie de l'Ain	6 480,00 €	203
111 - La Route	Renouvellement complet réseau Eau potable hameau de La Route - Socatra	34 710,00 €	2158
	TOTAL DEPENSES	**102 869,88 €**	**-**

RECETTES			
Opérations	**Engagement juridique**	**Total**	**Compte**
102 - Schéma assainissement collectif	Notification Agence de l'Eau du 18 mai 2020 - Etude diagnostique système d'assainissement et programmation	17 849,00 €	131
	Notification CD01 du 1er février 2021 - Schéma directeur assainissement collectif et diagnostic des réseaux	7 697,00 €	131
	TOTAL RECETTES	**25 546,00 €**	-

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2023

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Opérations	PREVUS 2023			
	RECETTES	**COMMENTAIRES**	**DEPENSES**	**COMMENTAIRES**
96 - Station Pompage La Route			12 500	Mise en conformité ouvrage Puits La Route (SDAEP) + matériel divers
99 – Protection Cathodique			40 000	Pose d'anodes vers station pompage + terrassement + câbles
100 - Extension réseau	2 114	Extension ASS Rte Breignes (Dép 01)	5 000	Devis complémentaire extension AEP Ch. VAUX
102 - Schéma assainissement collectif			5 000	Enquête publique zonage
103 - Matériel et outillage			10 000	Matériel divers (servante + mallette + perceuse visseuse + perforateur + débroussailleuse)
104 - Amélioration rendement réseau eau	18 929	Achat compteurs à tête émettrice (DETR)	107 000	Achat matériel détection fuites et remplacement système logger + achat compteurs à tête émettrice
107 - Réservoirs			157 500	Mise en conformité Réservoir Sur Plan (SDAEP) + AMO Réservoir La Combe/Vieillard + mise en place panneaux solaires Vieillard pour alimentation et révision totale du système de chloration gazeuse + travaux réservoirs la Combe réfection électrique 8 (SDAEP) + mise en conformité réservoirs châtaigniers (SDAEP)

108 - Cucuen/Tuilière - Réouverture du maillage			45 000	SDAEP
109 - Suppression Branchement plomb			120 000	Suppression branchement plombs (SDAEP)
110 - Courbatière et CD12 / Bir Kaheim			1 430 000	AMO + travaux assainissement + travaux AEP
111 - La Route			25 000	Devis complémentaire AEP La Route
112 - Station Epuration			140 000	Etude faisabilité et travaux nouvelle STEP La Route (SDA)
114 – Mise en séparatif assainissement			74 000	Route de la Combe et reprise branchements (SDA)
115 – Chloration Cossieux – nouvelle opération			16 000	Etude et travaux création poste chloration Cossieux
TOTAL	**21 043**		**2 187 000**	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement réalisées **hors opération** :

- Recettes réelles :
  - 1 000 000 € d'emprunt à solliciter pour le financement des travaux Courbatière/Bir Hakeim
  - 14 600 € de FCTVA
  - 200 000 € au compte 1068 – Affectation résultat 2022

- Dépenses réelles :
  - 98 500 € de remboursement du capital des emprunts (dont 27 500 € pour nouvel emprunt)
  - 52 126 € de dépenses imprévues

ETAT DES EMPRUNTS EN 2023

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Emprunt	Durée	Date 1er remb	Taux	Dette à l'origine	Capital restant dû au 01/01/23	Annuité	Intérêts + frais	Capital	Capital restant dû au 31/12/23	Organisme
Restructuration Centre Village (eau)	25	01/02/04	4.74 - F	300 000,00	101 375,87	19 807,08	4 805,22	15 001,86	86 374,01	CFFL
Station Epuration (ass)	25	25/03/14	4.47 - F	382 000,00	289 807,74	25 452,64	12 743,34	12 709,30	277 098,44	Caisse Epargne
Station Epuration (ass)	40	01/03/15	2,25 - V	418 000,00	334 400,00	20 254,81	9 804,81	10 450,00	323 950,00	CDC
Réseau Tuilière (ass) – renégocié 2017	15	16/01/17	2.10 - F	412 580,87	271 212,14	30 834,16	5 496,79	25 337,37	245 874,77	Banque Populaire
Bévieur Assainissement (ass)	25	01/11/19	1.57 - F	200 000,00	176 479,99	9 703,40	2 743,53	6 959,87	169 520,12	Crédit Agricole
TOTAUX				**2 267 580,87**	**1 173 275,74**	**106 052,09**	**35 593,69**	**70 458,40**	**1 102 817,34**	

Les élus souhaitent souscrire un emprunt en 2023 pour financer les travaux eau potable et assainissement « Rue Bir Hakeim – Courbatière ». Le montant de cet emprunt s'élèverait à 1 000 000 €.

FIN